

DK 313827

BA-THA58
685

CIRAD-EMVT
Campus de Baillarguet
B.P. 5035
34032 MONTPELLIER Cedex 1

Ecole Nationale Vétérinaire
d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Institut National Agronomique
Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS

Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75005 PARIS

**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES**

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

**ETUDE DE LA FILIERE AVICOLE DE
5 PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST (COTE D'IVOIRE,
SENEGAL, BURKINA FASO, MALI, GUINEE.)**

par

Virginie CREUNET

**CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
BAILLARGUET**

**BA
TH685**

année universitaire 1996-1997



CIRAD

000008977

SOMMAIRE

RESUME	1
INTRODUCTION	2
I) SITUATION ET EVOLUTION DE CHAQUE PAYS DE LA ZONE CONCERNEE	3
1) Population et urbanisation	3
2) Conséquences de sécheresses et de l'urbanisation	3
A) Conséquences directes	3
B) Conséquences indirectes : la politique des états	4
a) Côte d'Ivoire	4
b) Sénégal	4
c) Burkina Faso	5
d) Mali	5
e) Guinée	5
II) LA FILIERE AVICOLE	6
1) Les différents systèmes de production	6
A) Généralités	6
B) Situation dans chaque pays de la zone	6
a) Côte d'Ivoire	6
b) Sénégal	8
c) Burkina Faso	9
d) Mali	11
e) Guinée	11
2) Organisation de la filière et commercialisation	12
A) Côte d'Ivoire	13
B) Sénégal	15
C) Burkina Faso	17
D) Mali	18

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
BAILLARGUET

E) Guinée	19
3) Consommation de produits avicoles et pouvoir d'achat	20
A) Côte d'Ivoire	20
B) Sénégal	22
C) Burkina Faso	23
D) Mali	24
E) Guinée	24
III) PAYS DE LA ZONE ET RESTE DU MONDE	26
1) Importations et exportations	26
A) Côte d'Ivoire	28
B) Sénégal	29
C) Burkina Faso	30
D) Mali	31
E) Guinée	31
2) Dévaluation et conséquences	31
3) Politiques et accords	32
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE	36
ANNEXES	39

RESUME

La pénurie en protéines animales consécutive à la croissance démographique, l'urbanisation et les sécheresses, a conduit les pays d'Afrique de l'Ouest tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali et la Guinée à s'orienter vers la production des espèces à cycle court (volailles et petits ruminants). Dans ce rapport, seul le cas des poules, poulets et pintades sera abordé.

L'exploitation de la pintade est encore assez réduite mais elle devrait s'amplifier dans les années à venir.

L'essor de l'aviculture de ces 5 pays repose sur la production moderne qui nécessite de nombreux intrants importés (poussins, aliment, matériel de production, produits vétérinaires). Les problèmes sont rencontrés à tous les niveaux de la filière : production, distribution, commercialisation, organisation, financement et sont une entrave à son développement.

Toutefois, la réduction des subventions à l'exportation de la part de l'Europe et la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 devraient stimuler cette production. La professionnalisation des aviculteurs, engagée par l'état de ces pays, va dans ce sens.

Néanmoins, la politique d'exportation de produits avicoles de la part des Etats-Unis risque de mettre à mal l'aviculture africaine.

Mots clé : aviculture, filière avicole, importations, exportations, dévaluation.

INTRODUCTION

Cette recherche bibliographique a été menée dans le but d'établir la situation actuelle de la filière avicole de 5 pays d'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali et Guinée. Les renseignements qui auront pu être accumulés, seront utilisés dans une étude beaucoup plus vaste dont le CIRAD-EMVT a la charge et qui s'intitule : compétitivité des filières de productions animales en Afrique subsaharienne.

Le contexte général ayant suscité cet intérêt, a rapport à la pénurie en protéines animales que connaissent de nombreux pays africains. Les états de ces différentes nations se sont orientés vers la production des espèces à cycle court afin de tenter de pallier à ce déficit. Dans le cadre de mon travail, seul le cas des volailles sera abordé et plus spécifiquement celui des poules, poulets et pintades.

Ces pays d'Afrique de l'Ouest, en plus de faire partie de la même région mais aussi de la zone Franc CFA (mise à part la Guinée), présentent de fortes relations entre eux ou plus encore une forte interdépendance. Malgré cela, on ne peut éviter de catégoriser ces états à l'intérieur d'un même ensemble. Ces points seront éclaircis et détaillés dans la suite de mon rapport.

A ce jour, aucune étude n'a porté sur ce sujet propre. Ma recherche fait la synthèse des nombreux rapports ayant eu trait aux différents aspects de cette filière dans ces régions.

Le principal problème que j'ai pu rencontrer, fut d'obtenir des données cohérentes et fiables à la suite de mes différentes consultations. En effet, selon les auteurs les données qualitatives (ex.: nature des produits) et quantitatives (unités, années) ne sont pas les mêmes. Aussi pour permettre la comparaison de la filière avicole des différents pays, ai je pris, à chaque fois, les données de la base FAO (chiffres officiels de chaque état). Toutefois, comme le montrera l'exemple de la Côte d'Ivoire, ces données sont à prendre avec précaution, car elles ne reflètent pas toujours l'état réel de la situation. Les chiffres officiels sont établis à partir des déclarations des éleveurs, or dans de nombreux pays existent des taxes sur les animaux. Il est ainsi compréhensible que les propriétaires ne déclarent pas la totalité de leur cheptel. Cette explication en est une parmi d'autres.

Dans un premier temps, j'aborderai l'évolution et la situation présente de chacun des pays de la zone, c'est-à-dire les problèmes de population, urbanisation et sécheresse. Par la suite, je tenterai de définir la filière avicole de chacun d'eux et d'en spécifier les caractéristiques telles que les différents systèmes de production, l'organisation et la commercialisation des produits, la consommation de ces derniers et le pouvoir d'achat de la population. Et enfin, je m'intéresserai aux relations de ces états avec le reste du monde.

La conclusion de mon rapport fera l'état des lieux de la situation dans chaque état, exposera les principaux problèmes rencontrés dans les filières avicoles et tentera d'établir l'avenir de ces dernières.

D) SITUATION ET EVOLUTION DE CHAQUE PAYS DE LA ZONE CONCERNEE

1) Population et urbanisation

Quel que soit le pays auquel nous nous intéressons (annexe 1), nous constatons que sa population a presque doublé en 20 ans. Et si cela n'est pas encore réalisé, ce facteur 2 sera atteint dans les années à venir (2010) selon Soned, 1988. Les taux de croissance démographiques sont élevés et, en moyenne, supérieurs à 3 pour cent par an. Toutefois, pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire un infléchissement de cet accroissement est observé.

Par ailleurs, cette augmentation est combinée à une urbanisation, souvent non contrôlée. En effet, comme le montre l'annexe 1, depuis 20 ans, ce taux n'a cessé de croître, jusqu'à doubler voire, plus par exemple pour le Burkina Faso. Dans les autres cas, même s'il n'y a pas eu de doublement, le pourcentage d'urbanisation est très élevé, ex.: 43.6% pour la Côte d'Ivoire ; 42.2% pour le Sénégal. En fait, pour ces deux derniers pays, on ne peut s'empêcher de corréler l'infléchissement de la croissance démographique et le fort taux d'urbanisation.

Par ailleurs, les actifs représentent, en moyenne, 50 % de la population totale et la population active agricole n'a cessé de diminuer depuis 1980. Là encore, le Sénégal et la Côte d'Ivoire se caractérisent par les taux les plus faibles, respectivement 57.1 % et 74.2 %, alors que dans d'autres pays se situent entre 84.1 % et 92.4 %.

Côte d'Ivoire et Sénégal sont classés dans la catégorie des pays à revenus moyens alors que Burkina Faso, Mali et Guinée appartiennent à la classe des bas revenus.

Toutes ces données montrent que le Sénégal et la Côte d'Ivoire tendent vers un modèle occidental.

2) Conséquences des sécheresses et de l'urbanisation

A) Conséquences directes

La croissance démographique galopante de ces pays, donc la consommation, associée à un faible accroissement des productions de viande comparativement à cette dernière, a eu pour principale conséquence l'apparition d'un déficit en protéines animales.

Associé à ce phénomène, sont apparues les sécheresses de 1972/1973 et 1983/1985. Avant celles-ci, on observait un flux de viandes des pays sahéliens excédentaires vers les pays côtiers déficitaires. Ces catastrophes naturelles ont entraîné une forte mortalité du bétail et une baisse voire un arrêt de ce flux, ce qui n'a fait qu'amplifier le déficit précédent.

Les pays côtiers se sont alors reportés sur la production des espèces à cycle court et les importations extra-africaines.

La productions des espèces à cycle court possède les avantages suivants (entre autres):

- taux de renouvellement rapide,
- potentiel de croissance,
- diversification des productions,
- investissements modestes,
- créations d'emplois,

mais ces contraintes :

- pathologie,
- alimentation,
- bâtiments,
- organisation de la filière.

Par ailleurs, l'urbanisation a modifié les habitudes alimentaires des consommateurs qui ont aussi augmenté leurs besoins. Ce dernier point relève plus d'un désir que d'une nécessité.

B) Les conséquences indirectes : la politique des états

a) Côte d'Ivoire

1975-1986 : augmentation de la production avicole, notamment émergence de l'aviculture moderne grâce au financement disponible, public au départ avec la création de la SIPRA puis privé avec les sociétés FACI et SIACCO (détails dans le paragraphe 2.A), mais évolution rapide du pays surtout concernant l'élévation du niveau de vie et l'accroissement de la consommation. Se pose alors le problème pour améliorer significativement et durablement la situation quant à la satisfaction de ses besoins.

En 1987, adoption par le gouvernement de la "Stratégie et Plan d'Action pour le développement de l'élevage dans les perspectives de l'an 2000" dont l'objectif est l'autosuffisance à 61% en viande et oeufs (en 1987, le pays couvre 38% de ses besoins). La politique de la Côte d'Ivoire consiste à mettre en place et à développer une filière de production nationale. Cette politique est privilégiée par la Côte d'Ivoire car elle possède des filières avicoles déjà anciennes.

Le développement des espèces à cycle court est particulièrement marqué pour le poulet de chair et les oeufs de poule, mais la pintade n'a bénéficié à ce jour, d'aucune opération spécifique d'envergure et de promotion.

b) Sénégal

1988, le Plan d'Action de l'Elevage établi par le ministère chargé des ressources animales dont l'une des priorités porte sur le développement de l'aviculture. Ce plan comporte 4 objectifs:

- augmentation de la consommation des produits d'origine animale minimale,
- exploitation plus poussée des espèces à cycle court,
- organisation à la formation et responsabilisation des éleveurs,
- promotion de l'investissement privé dans le secteur de l'élevage.

Afin de mener à bien ce projet, l'état mise sur :

- l'augmentation de la production et de la productivité de l'aviculture intensive,
- l'augmentation de la production de l'aviculture villageoise et son évolution vers un mode de production semi- intensif,

- l'augmentation de la production céréalière, parallèlement.

Pour se faire, ce plan évoluera dans le cadre d'une économie libérale dans lequel le secteur privé assure la production, la commercialisation et la plupart des services et le secteur privé se limite à l'action d'accompagnement (Laurent et Msellati, 1990).

1994, mise en place du PRODEC (PROjet de Développement des Espèces à Cycle court) dont l'objectif est l'appui au développement de l'aviculture péri-urbaine dans la région du Cap Vert et de l'aviculture villageoise dans la région de Kaolack. Il est financé par le Fond d'Aide et de Coopération à hauteur de 600 millions de F CFA et par l'état sénégalais pour 107 millions de F CFA. Les priorités portent sur une meilleure productivité et un responsabilisation des professionnels privés de la filière (Halajkann et Bouttier, 1996).

c) Burkina Faso

En 1980, la politique nationale en matière d'élevage consiste en la prise en charge des actions sanitaires par les villageois. Ceci s'est traduit par la mise en place de projets tels que le projet petits ruminants et aviculture, ainsi que la Projet de Développement de l'Aviculture Villageoise (PDAV 1978) (Letenneur, 1994).

d) Mali

La politique globale de développement de l'économie du Mali met un accent particulier sur le secteur primaire dont il dépend à 90 %. L'attente de l'autosuffisance et la sécurité alimentaire dépendent donc de la mise en valeur de toutes les potentialités de ce secteur. Dans cette optique, la politique générale du gouvernement du Mali, à travers le schéma directeur, le plan d'action et la politique de décentralisation vise, de manière globale, l'amélioration de la productivité et de la production par le renforcement des moyens d'appui et d'action à travers des programmes de développement tels que : le Plan National de Vulgarisation Agricole (PNVA), le projet d'appui de l'élevage Mali sud III, le projet de développement de l'agriculture péri-urbaine (Mali, 1992).

e) Guinée

Mise en place du premier projet de développement du secteur de l'élevage, suspendu en 1983 par manque de respect des conditions initiales par le gouvernement guinéen.

En 1987, est apparu le Projet de Restructuration du Secteur de l'Elevage (PRSE) dont le but est de donner des interlocuteurs de poids à l'administration, en mesure de prendre en charge une bonne partie des activités de production.

Par ailleurs, la Guinée a adopté la Lettre de Politique de Développement de l'Elevage comportant un appui spécifique aux filières traditionnelles avec une régionalisation des actions de développement

II) LA FILIÈRE AVICOLE

1) Les différents systèmes de production

A) Généralités

On rencontre 3 types de systèmes :

- l'aviculture traditionnelle, villageoise, paysanne,
- l'aviculture moderne, intensive,
- l'aviculture semi-intensive, améliorée.

L'annexe 2 met en évidence les différences des 2 premiers systèmes mais en aucun cas il ne s'agit d'une comparaison. En effet, on ne peut comparer que ce qui est comparable or aviculture villageoise et aviculture moderne n'ont pas les mêmes objectifs.

Concernant l'aviculture villageoise, l'élevage des pintades est principalement à fonction spéculative, l'essentiel de la production étant destiné à la vente. Concernant les autres espèces, 4 débouchés sont observés : la commercialisation, l'autoconsommation, les sacrifices et les dons avec des proportions variables selon les pays. Ce type d'élevage constitue une spéculation secondaire pour les populations rurales, ou urbaines dans certains cas.

L'aviculture améliorée n'est autre qu'un élevage traditionnel ayant adopté quelques uns des perfectionnements de l'élevage moderne.

Depuis quelques années, on a assisté à un développement rapide de l'aviculture africaine (Verrot, 1994) :

- +3,5 % par an pour la production d'œufs,
- +4,5 % par an pour la production de viande.

La croissance est légèrement supérieure à celle de la population.

Au cours des 50 dernières années, on a pu observer un changement notable survenu dans les pays en voie de développement : la volaille à double emploi produisant chair et œufs a été remplacée par une volaille spécialisée en production de chair ou d'œufs de consommation.

B) Situation dans chaque pays de la zone

a) Côte d'Ivoire

En annexe 3 est regroupée la totalité des données relatives à la production, aux importations et aux exportations de produits avicoles en Côte d'Ivoire, depuis 1974. Ces informations sont éditées sous 2 tableaux, afin de montrer la difficulté qu'il y a à obtenir des chiffres exacts et cohérents. Les 2 sources utilisées sont d'une part la FAO et d'autre part Verrot (1990). Les informations de ce dernier ont été confirmées par la lecture du rapport d'Adama (1990) qui a publié des chiffres analogues bien qu'obtenus dans une base de données différentes.

La distinction entre secteur traditionnel et secteur moderne est importante car la production intensive est bien représentée, mais il ne faut pas pour autant négliger la première. L'importance relative de la filière moderne par rapport à la filière traditionnelle n'est réellement forte qu'en Côte d'Ivoire, avec 45 % de la production (Verrot, 1994).

En Côte d'Ivoire, l'élevage, longtemps considéré comme un petit secteur, n'a représenté que 0,7 % du PIB, en 1994 (Geslin, 1996 n°242). Le domaine de la production animale est le facteur limitant de la politique d'autosuffisance que recherche la Côte d'Ivoire depuis des décennies, d'où son intérêt pour le développement des espèces à cycle court. De 1970 à 1988, les investissements de l'Etat dans l'élevage ont été de 70 milliards F CFA (N'Guessan, 1996). Concernant les oeufs, le pays est autosuffisant depuis 1976 et l'était à 83 % pour la viande de volaille, en 1987. En 1993, la Côte d'Ivoire couvrait 50 % de ses besoins en viande (101 000 t au total) et que 36 % en 1988 (N'Guessan, 1996).

La volaille représente 42 % de la production totale de viande d'élevage du pays et constitue donc un élément économique important. Par ailleurs, c'est un domaine créateur d'emploi : 4 000 dans le secteur moderne et un peu plus d'une centaine de milliers au total, selon J.M. Aka (Adama, 1990). L'oeuf de consommation présente un intérêt économique puisque cela concernait 7 milliards F CFA en 1987 mais il est à préciser que les marges des producteurs sont faibles (Adama, 1990).

Le principal problème rencontré concerne la forte mortalité des animaux. L'aviculture est actuellement confrontée à d'énormes difficultés, notamment les importations extra-africaines, qui se traduisent par exemple, par l'évolution du cheptel reproducteur. En 1987, 88% des demandes de poussins étaient couvertes, la même année, on a assisté à une dégradation considérable de l'aviculture qui a entraîné une chute du taux de couverture de 10%, en 1988.

La production de pintades est encore faible et l'effectif de ces dernières s'élevait à 300 000 individus en 1992 sur un effectif moyen de 25 millions de volailles (Atelier Vol.1). Il n'existe aucun élevage spécialisé en production de pintades cependant des ateliers modernes apparaissent dans le sud du pays avec de 500 à 1 600 animaux. Ils sont détenus par des fonctionnaires à la retraite. La proportion de pintades dans le cheptel traditionnel varie très fortement selon les régions, en effet ce pourcentage est compris entre 1,2 % et 20 % (174193 pintades sur un effectif de 893 566 volailles en 1985), chiffre rencontré dans le Nord de la Côte d'Ivoire, zone de prédilection de l'élevage traditionnel de la pintade (Atelier Vol.2).

➔ *La filière moderne*

C'est un phénomène récent (1954) qui a débuté par la mise en place d'une aviculture commerciale, entreprise autour d'Abidjan par le secteur privé. En 1960, les élevages intensifs ont essuyé des échecs techniques. Le véritable décollage économique résulte de la conjonction de la forte demande des années 75-82 et de la volonté de l'Etat d'impliquer le secteur privé dans les actions de développement où la rentabilité le rend efficace. Notons que l'essor de l'aviculture va de pair avec celui de l'agriculture céréalière. En effet, l'élevage avicole consomme pratiquement toute la production à base de riz et utilise énormément de maïs et de tourteaux de coton pour la fabrication d'aliments.

Le secteur moderne est prépondérant dans le domaine de la commercialisation de l'oeuf, donc la production d'oeufs de consommation est un phénomène récent. La productivité de ce

produit a presque doublé de 1975 à 1987, en passant de 120 oeufs/poule à 200 oeufs/poule. Les effectifs sont importants, supérieurs à 1 000 par élevage.

L'agglomération d'Abidjan est le gigantesque marché de l'aviculture moderne, ceci pour plusieurs raisons : c'est une zone où l'aviculture traditionnelle est peu développée, on y observe une forte concentration d'expatriés, le revenu est élevé et des installations industrielles sont présentes. La deuxième zone importante de développement est la région du Centre.

L'élevage industriel de pintades est occasionnel et assez mal ancré dans les moeurs.

➔ *La filière traditionnelle*

Ce secteur ne bénéficie pas de données précises, mais la production de viandes est prédominante. Depuis de nombreuses années l'aviculture traditionnelle constitue l'essentiel de la production de Côte d'Ivoire, toutefois l'annexe 4 nous indique que la tendance tend à s'inverser. Bien que le secteur traditionnel soit d'importance relativement limitée, à son niveau modeste, il joue un rôle dans les stratégies d'exploitation. Il ne faut, par ailleurs, pas négliger sa marge de progrès.

L'élevage traditionnel de pintades est répandu sur tout le territoire, alors que l'élevage fermier ou traditionnel amélioré est trouvé dans le nord et le nord des départements de l'est et du centre du pays. En 1991, l'effectif s'élevait à 83 385 individus dans ces régions.

L'élevage de pintades est apparemment porteur mais connaît des difficultés (méfiance des éleveurs face à la vaccination, approvisionnement en produits vétérinaires irréguliers, déséquilibre entre les prix de vente des oiseaux sur le marché et les prix d'achat des produits vétérinaires) pour son épanouissement. La Côte d'Ivoire compte sur l'atelier de Ouagadougou pour que la production de pintades gagne ses lettres de noblesse (Atelier Vol.1).

b) Sénégal

L'aviculture sénégalaise est en plein essor (annexe 4), sa production possède des marges importantes d'accroissement quantitatifs et de progrès techniques mais la variation des effectifs est irrégulière et dépend d'engouement spéculatif, de surproduction passagère, de dévaluation...

On note par ailleurs, le faible intérêt des éleveurs et des agriculteurs pour cette production. En 1989, l'aviculture participait pour 6,5% au PIB total (Zolty, 1996 n°239).

L'élevage de la pintade est peu développé, mais les interventions d'Organisations Non Gouvernementales semble infléchir le mouvement. Il est représenté par 2 types de production :

- semi-intensif (2 à 10 sujets),
- extensif.

Les éleveurs à gros moyens sont les grands éleveurs et les éleveurs du "dimanche". Les animaux produits sont surtout destinés à la vente et peu aux sacrifices et à l'autoconsommation. Question effectifs, il n'y a, à ce jour, aucun recensement fiable du fait des importations européennes et de la domestication des pintades sauvages. Cet élevage doit être soutenu par l'Etat, en outre, le PRODEC possède un volet d'amélioration de l'aviculture traditionnelle dont la pintade.

L'augmentation des effectifs totaux est due à celle du nombre d'élevages du secteur moderne, au nombre de 260 au Sénégal en 1986-1987 et de 500 au Cap-Vert en 1994. Elle résulterait de modifications des structures de production sénégalaise avec une croissance relative de l'élevage péri urbain utilisant des animaux et des intrants de l'aviculture moderne (Picard et Guerin, 1994).

➔ *La filière traditionnelle*

Sa production est constituée de poulets de ferme et d'oeufs à couver, et son taux d'exploitation s'élève à 50 %. Les effectifs ont augmenté d'un tiers de 1980 à 1990, en passant de 6 millions à 8 millions (Picard et Guerin, 1994). Les produits sont destinés à l'alimentation des centres urbains secondaires, aux populations rurales et des grandes villes qui représentent 50% des ventes.

L'aviculture, en zone urbaine, est une activité de débrouille.

Ce secteur n'a pas subi de profondes mutations mais semble être délaissé, c'est pourquoi l'aviculture traditionnelle doit être intégrée à l'effort de développement de la filière (Laurent et Msellati, 1990).

➔ *La filière moderne*

Ce secteur a connu une croissance rapide depuis 1975 puis une récession à partir de 1986. La limite du développement avicole se concrétise par la disponibilité en céréales qui représentent 70% de la ration des volailles. De 1980 à 1990, les effectifs ont triplé passant ainsi de 1 à 3 millions (Picard et Guerin, 1995). En 1996, l'élevage intensif comprenait 5 millions de volailles (Zolty, 1996 n° 239).

Concernant la structure de l'élevage, un faible nombre d'exploitation possède la partie la plus importante du cheptel. En 1986-1987, 35 % des éleveurs de pondeuses (total de 80) assuraient 80 % de la production, et 17 % des éleveurs de poulets de chair (total de 180) réunissaient 40 % des effectifs. Hormis la taille et le nombre des élevages, on peut noter un accroissement du pourcentage des élevages ayant une activité mixte : 6 % en 1986-1987, 35 % en 1994. Ces élevages mixtes comptent, en moyenne, de 1 500 à 3 000 pondeuses et élèvent de 3 000 à 7 000 poulets par an. Les exploitations de poulets de chair ainsi que les exploitations mixtes ont, en moyenne, entre 2 000 et 10 000 volailles alors que les exploitations de ponte sont plus petites entre 200 et 2 000 animaux.

Les hausses des cours du maïs sur le marché mondial rendent très compétitif la production locale (en augmentant les prix de la filière moderne) qu'il faudrait intensifier rapidement notamment dans le delta et la vallée du fleuve Sénégal (Zolty, 1996 n°239). A noter qu'une campagne de vaccination contre la maladie de Newcastle a permis une amélioration du niveau sanitaire des exploitations ainsi la mortalité est passée de 100 000 par an à 5 000 par an dans les élevages industriels.

c) le Burkina Faso

Le Burkina Faso est le principal fournisseur de volailles de la Côte d'Ivoire, l'aviculture constitue donc un secteur de l'économie important. En 1994, l'effectif total s'élevait à 19 millions

(annexe 5), l'élevage représentait 12 % du PIB en 1992 (Atelier Vol.2) et 1/3 des recettes des exportations. En 1996, la part de l'élevage a connu une légère augmentation d'un pour cent, soit 13 % (Actualités, 1996).

➔ *L'aviculture traditionnelle*

L'élevage de la pintade au Burkina Faso, malgré son rôle secondaire dans les exploitations agricoles, est très utile au paysan. Epargne vivante et source de revenu complémentaire, la mélagriculture a une marge de progression considérable. Au Burkina Faso, elle a un caractère extensif. La disponibilité en intrants et l'organisation des éleveurs sont les principales clés de la réussite de cet élevage. Son coût de production est faible et le produit final est bien adapté à la demande du consommateur, ce qui le rend compétitif. Rarement consommées en milieu paysan excepté lors des fêtes, les pintades sont exportées vers le Togo, le Ghana et surtout la Côte d'Ivoire. En effet, en 1991, 30 % des volailles exportées à partir de la gare de Ouagadougou (16 667 animaux) vers la Côte d'Ivoire, étaient des pintades (Atelier Vol.2). En 1994, les exportations représentaient plus de 350 millions de F CFA. Malgré cela, l'élevage de la pintade est caractérisé par de très fortes pertes essentiellement dues aux problèmes sanitaires (Halajkann, 1996).

L'aviculture traditionnelle ne peut être négligée mais à long terme elle ne sera pas capable de produire des quantités de volailles suffisamment importantes pour satisfaire les marchés futurs. Le secteur villageois a longtemps été négligé mais il y a eu prise de conscience de l'importance de celui-ci par les responsables nationaux.

Ce domaine traditionnel bénéficie de nombreuses opérations de développement mais la coordination de ceux-ci paraît indispensable. Nous pouvons citer comme exemple de projet le PDAV dont l'action porte sur les contraintes sanitaires par l'intermédiaire de la vaccination et dont la conséquence indirecte est la régularisation de la production. Le PDAV va permettre l'émergence d'une véritable filière adaptée au marché intérieur et à l'exportation, il constitue de ce fait le moteur du développement de l'aviculture traditionnelle au Burkina Faso. Le principal facteur limitant de la production avicole villageoise est constitué par les conditions d'élevage.

Comme mentionné ci-dessus, la base de la production de pintades est constituée par le secteur traditionnel et seulement dans le Sud du pays, mais on assiste à des variations saisonnières. Les éleveurs sont des agro-pasteurs, on les répartit en 2 classes :

- les petits éleveurs (90 %) répartis dans tout le pays et possédant, en moyenne, 10 à 20 têtes,
- les grands éleveurs (10 %) détenant entre 50 et 2 000 têtes, cette production s'effectue toute l'année. Certains gros éleveurs commencent à s'organiser et à se spécialiser dans la mélagriculture dans le but d'alimenter les grandes villes

En 1989, le cheptel des pintades s'élevait à 2 775 000 animaux et en 1992, les 6 millions étaient atteints (Atelier Vol. 1). Ces chiffres comparés aux effectifs de l'annexe 5, montrent que la proportion de pintades par rapport aux autres volailles reste la même soit 1,7 %.

➔ *L'aviculture moderne*

Cette production relève de l'initiative privée mais peut s'appuyer sur les centres avicoles qui possèdent un statut semi étatique. Malheureusement, elle ne se limite qu'à la satisfaction du marché local.

d) Le Mali

Les effectifs s'élèvent en 1992, à 20-22 millions de volailles (Geslin, 1996 n°242) (annexe 6) dont 4 à 4,8 millions de pintades (Atelier Vol.1), mais pour ces dernières, il existe des variations saisonnières et l'absence d'enquêtes.

↳ *L'aviculture traditionnelle*

L'élevage traditionnel des pintades subit le même sort que celui du Burkina Faso. On y relève là aussi, des facteurs similaires limitant son développement, d'ordre zootechniques, sanitaire et socio-économique.

De nouveaux systèmes de transformation de la chair de pintades devraient être engagés, afin d'assurer un écoulement régulier sur le marché. Enfin, la formation et l'encadrement des populations rurales sont des moyens incontournables au développement de l'élevage avicole (Halajkann et Bouttier, 1996).

Concernant la structure de l'élevage, on retrouve :

- les grands éleveurs possédant, en moyenne 150 têtes,
- les petits éleveurs, en moyenne 10 têtes, qui possèdent la majorité des effectifs.

Les animaux sont surtout destinés à l'autoconsommation mais faiblement à la commercialisation (Atelier Vol.2).

L'aviculture traditionnelle fournit le marché en viande de volailles.

↳ *L'aviculture moderne*

La production intensive de pintades commence à se développer. Quand à la production de poules et poulets, on a :

➤ l'élevage semi-intensif : le plus souvent cela concerne des pondeuses. Les poulets de chair sont rares car le coût unitaire est trop élevé pour les consommateurs, ils ne supportent ni le transport et ni le stockage ; les ventes s'effectuent selon un circuit restreint, ils nécessitent une technicité rigoureuse et des intrants. La dernière raison a rapport aux considérations religieuses, en effet, les volailles issues de ce type de production sont souvent perçues comme un produit "artificiel".

➤ l'élevage moderne : il fournit le marché en oeufs, mais détient une faible productivité suite aux contraintes sanitaires (fortes mortalités).

e) Guinée

L'aviculture guinéenne est essentiellement de type semi-intensive et de pondeuses. L'aviculture traditionnelle, quant à elle, est spécialisée dans la production de poulets de chair. On constate donc qu'il existe une complémentarité entre ces 2 types de production, leur concurrence est faible, mais elle est considérable entre produits importés et produits de l'aviculture moderne (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993). Il est à noter que 3% de l'aviculture possède 46% des capacités de production de ce secteur (annexe 7).

La principale contrainte est l'alimentation : faible diversité des matières premières, mauvaise qualité, approvisionnement et prix irréguliers. En 1993, les effectifs sont de 7 millions (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993).

➔ *L'aviculture traditionnelle*

Sa productivité est faible du fait des contraintes sanitaires (Guerin *et al.*, 1995). Elle représente 20 % de l'aviculture totale, produit 30 millions d'oeufs et rapporte 57 millions FG.

L'aviculture traditionnelle constitue une spécialisation et permet de substantiels revenus. Ce système d'élevage nécessite peu de frais et peu de temps.

➔ *L'aviculture semi-intensive*

Elle est constituée par le secteur privé qui est en pleine expansion et ce depuis environ une dizaine d'années.

Essentiellement productrice d'oeufs de table, le poulet de chair est presque inexistant, ceci consécutivement aux charges liées à la production, à l'introduction de poulets subventionnés de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.), à la concurrence du poulet coureur villageois (Guinée, 1992).

L'activité de ce secteur avicole se situe autour des grandes villes et au niveau de certaines zones rurales depuis les années 60. Il y a eu vulgarisation des poulaillers améliorés et introduction de souches exotiques et de techniques de conduite (Guinée, 1992).

L'effectif moyen par exploitation est de 1 500 têtes, le nombre total de pondeuses s'élève à 120 000 et la production d'oeufs à 25 millions d'unités par an.

2) Organisation de la filière et commercialisation

La filière avicole se caractérise par un système qui comprend , en amont, les fournisseurs d'intrants et, en aval, le réseau de transformation et de commercialisation de la production. Ceci représente le schéma classique, mais il existe des cas de figure où certaines unités d'élevage fabriquent elles-même tous leurs aliments (Guinée, 1992). De grandes entreprises de production et de traitement des productions avicoles ont été créées dans de nombreux pays africains tropicaux, principalement dans les zones péri-urbaines. Ces entreprises dépendent étroitement de produits importés, non seulement au moment de leur création mais également tout au long de leur fonctionnement ex : couveuse, installation d'abattage...(Kerkeb, 1991).

Il existe des institutions de financement et de service considérées comme maillons pris hors filière mais perçues comme des structures d'appui au système.

Il faut donc noter l'interdépendance liant les différents intervenants (Guinée, 1992).

Les problèmes communs à la filière avicole et ce quelque soit le pays sont la concurrence des viandes importées, l'état sanitaire et la technicité des éleveurs.

Les producteurs avicoles, sans être toujours organisés en filière, sont très souvent, et de plus en plus, l'objet de coopératives d'achat et de vente, de groupements d'éleveurs et d'encadrement par des projets publics ou non gouvernementaux (Guerin, 1993).

L'entrée du secteur privé en Afrique dans le marché des produits animaux est fortement induite par les bailleurs de fond.

Le développement des axes routiers, des moyens de transport et de stockage de la viande de volailles faciliterait l'écoulement de la production en stabilisant les prix à un niveau raisonnable (Smith, 1992).

A) Côte d'Ivoire

↳ Organisation

Pour soutenir l'effort de production national, les autorités ivoiriennes ont réorganisé la filière interne de la commercialisation du bétail et de la viande, cette action a 2 objectifs :

- moderniser la filière,
- inciter les nationaux à l'intégrer en prenant progressivement en main la chaîne des métiers du bétail et de la viande (N'Guessan, 1996).

La filière moderne présente 3 types d'encadrement : publics, privé et organisations interprofessionnelles.

L'encadrement public se matérialise par la SODEPRA (SOCIÉTÉ par le DEVELOPPEMENT de la PRODUCTION Animale). Ses actions portent sur la législation, sur l'implantation des fermes avicoles, la formation et le recyclage des éleveurs, le rassemblement des données statistiques... Elle désire actuellement se retirer des objectifs d'augmentation de la productivité, de l'amélioration des circuits de distribution et de transformation et les laisser au secteur privé (Verrot, 1994). Selon une correction apportée sur mon rapport par Hubert Guerin (CIRAD-EMVT) cette société n'existerait plus, toutefois aucune de mes lectures n'a fait état de cette fermeture.

Mais l'encadrement public se matérialise aussi par 2 laboratoires :

- le Laboratoire Central de Nutrition Animale (LACENA) qui existe depuis 1975 et s'occupe de la recherche et de la qualification des toxines, de l'expérimentation animale, de la mise en place de législation en alimentation et en contrôle d'aliments,
- le laboratoire de pathologie animale de Bingerville dont l'action porte sur la production de vaccins aviaires, de contrôle des vaccinations, du diagnostic des maladies aviaires.

L'encadrement privé est composé de plusieurs sociétés :

- la Société d'Exploitation des Etablissements André BEY (SEETAB) qui est le plus ancien ensemble avicole de Côte d'Ivoire (1953). Ses productions portent sur :
 - + les pondeuses d'oeufs de consommation (18 millions d'oeufs par an),
 - + la fabrication d'aliments pour volailles (700 à 800 t par mois),
- la Société Ivoirienne de PRODUCTION Animale (SIPRA). C' est le plus important ensemble avicole de Côte d'Ivoire (1976), créé à l'initiative de l'Etat ivoirien dans le but de développer les filières de productions animales. Actuellement, la SIPRA est une société d'économie mixte regroupant l'Etat, des sociétés ivoiriennes et des sociétés étrangères. Elle comprend :
 - + Ivoire poussin (élevage de production de poussins),
 - + Ivograin (usine d'aliments),

+ Coqivoire (abattoir et centre de conditionnement des oeufs).

- le complexe de Yamoussoukro,

- la Fabrique d'Aliments Composés Ivoirienne (FACI) détenue par des entreprises privées nationales et étrangères. Elle produit des aliments pour la Côte d'Ivoire mais aussi pour les pays limitrophes.

- la Société d'Accoupage et de Commercialisation (SIACOO) produisant des poulets de chair et des pondeuses mais aussi des aliments.

- la pharmacie vétérinaire qui est approvisionnée par la production nationale de Bingerville et les importations. A partir de 1985, cet établissement est passé dans le giron du domaine privé (PROMAVET est en relation avec CENTRAVET établissement français). L'approvisionnement en produits vétérinaires ne souffre pas de pénuries, ni de rupture de stock, mais de l'absence de législation sur la détention et la distribution de ces produits ou de sa mauvaise application (Adama, 1990).

La filière avicole ivoirienne fait figure de modèle en matière d'organisations interprofessionnelles. Dans ces associations, nous trouvons :

- la coopérative avicole, ses résultats sont médiocres,

- l'Union des Aviculteurs de Côte d'Ivoire (UACI), créée en 1989, et qui regroupe la majorité des aviculteurs ivoiriens au sein de l'Inter profession. L'UACI est dynamique et possède des services permettant d'accroître les performances de ses membres, par exemple : des vétérinaires.

Elle est tributaire des cotisations de ses membres, de la Caisse Française de Développement et du budget spécial d'investissement et d'équipement du pays (Soned, 1988).

- l'Inter profession avicole est composé d'industriels (proviens, accoueurs, centres de conditionnement, abattoir, éleveurs de l'UACI) (Geslin, 1996).

➔ *Commercialisation*

Les figures des annexes 8 et 9 permettent une meilleure compréhension des circuits de commercialisation. Mais on peut tout de même différencier l'aviculture traditionnelle de l'aviculture moderne.

La première se caractérise par des circuits archaïques, les animaux sont vendus vivants ce qui est la cause de pertes importantes (12 %) et les stocks sont longs à écouler. Le commerce des oeufs est bien développé, ces deniers sont vendus partout. Toutefois, la rentabilité subit de fortes variations saisonnières.

La seconde possède, comme gigantesque marché l'agglomération d'Abidjan mais aussi la région du Centre. On distingue 2 types de circuits :

- le circuit "vivant" qui commercialise les 2/3 des volailles, les problèmes sont la forte mortalité due au transport et au stockage, les nombreux intermédiaires, les prix du marché qui ne sont pas contrôlables, la gestion des marchés très difficile,

- le circuit "mort" qui détient le tiers restant. Ses problèmes résident dans le coût élevé des installations de transformation mais aussi de la méfiance des africains pour le poulet mort, ceci pour des raisons sanitaires d'une part et des contraintes religieuses d'autre part (Adama, 1990). La chaîne de froid implique, par ailleurs, que la commercialisation se fasse dans la région de production (Verrot, 1994).

Pour les circuits de commercialisation des oeufs, souvent le prix de revient est supérieur au prix de vente, le gain s'effectuant alors sur la poudeuse réformée (Adama, 1990).

Les propositions qui découlent de ces observations sont de professionnaliser l'activité avicole et promouvoir la commercialisation et pour cela mettre en place des points de vente sur l'ensemble du territoire, ce qui diminuerait le nombre d'intermédiaires et mettrait directement en rapport le producteur et le consommateur.

Cette réflexion a été tenue par l'UACI (Geslin, 1996 n°243).

Le nombre d'aviculteurs n'a pas beaucoup évolué depuis des années mais le profil s'est modifié : 60 % à 65 % ont fait de l'aviculture leur activité principale (Geslin, 1996 n°243).

Les obstacles empêchant l'épanouissement de la filière avicole ivoirienne sont les suivants:

- la structure du marché : la présence des éleveurs occasionnels,
- le secteur aval de transformation et de distribution,
- le prix élevé du poulet "industriel".

L'Etat devrait agir au niveau de :

- l'incitation à l'industrialisation ce qui permettrait une diminution des taxes,
- la protection du marché intérieur,
- le développement et la modernisation de la distribution,
- la promotion des produits avicoles en association avec le secteur privé.

B) Sénégal

↳ *Organisation*

Le Sénégal importait jusqu'à une période récente la quasi totalité de ses poussins et ceci par l'intermédiaire de la Coopérative des éleveurs du Cap Vert (Avicap). En 1980, cette organisation importait 80 % des poussins, aujourd'hui, ce pourcentage n'est plus que de 5 %. Ceci consécutivement à l'arrivée de nouveaux importateurs, au nombre de 6 de nos jours, mais aussi à la présence d'accouvoirs.

Les accouvoirs produisent actuellement entre 40 000 et 50 000 poussins par semaine. Ils sont au nombre de 3 :

- l'accouvoir de Sangalkam (1987), 80 000 poussins par an ;
- l'accouvoir de M'Bao (1989) créé sur le site du Centre National Avicole (CNA) mais détenu par Jourdain International, 1 million de poussins par an ;
- l'Ecole Inter-Etat de Science et Médecine vétérinaire, présent mais inactif.

Le total de la production s'élève donc à 1,8 millions de poussins par an. Le seul problème est que ce système fonctionne à 40% de ses capacités (Picard et Guerin, 1994).

On trouve au Sénégal, l'ensemble des éléments qui servent à construire les aliments pour volailles. On distingue :

- les grandes unités industrielles : Alisen, Sentenac ;
- les unités moyennes au sein des G.I.E. (Groupement d'Intérêt Economique) : Sendis, Sedima ;
- les petits moulins chez les producteurs. Ce type de production entraîne des problèmes de trésorerie du fait de l'immobilisation des capitaux.

La capacité totale de production est de 50 000 t par an mais le Sénégal tournait à 65% de ses possibilités, en 1988 (Laurent et Msellati, 1990).

Les opérateurs institutionnels sont :

- le CNA de M'Bao,
- le Laboratoire National d'Élevage et de Recherche Vétérinaire (LNERV) s'occupant de la recherche sur la pathologie aviaire mais aussi sur les sources d'alimentation,
- le laboratoire d'analyse et de contrôle des matières premières et des produits finis,
- l'institut de technologie alimentaire (ITA),
- structures de formation dont l'Institut National de Développement Rural.

On dénombre par ailleurs, 4 pharmacies vétérinaires.

On note aussi la présence de G.I.E. actifs dans la fourniture d'intrants aux adhérents, mais peu dans la commercialisation. Sendis possède 400 membres au sein de ses effectifs, Sédima en a 3. Ces groupes sont la cible privilégiée des acteurs du développement du secteur moderne.

Par ailleurs, comme institutions de crédit, la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) est le principal pourvoyeur de crédits formels pour l'agriculture et le premier financier des GIE car ces groupes présentent les meilleurs garanties (Laurent et Msellati, 1990).

➔ *Commercialisation*

On la divise en 2 parties, le secteur moderne et le secteur traditionnel.

Concernant l'aviculture industrielle, on distingue le marché de la viande et le marché des oeufs.

La viande est vendue selon 2 modes, le circuit "mort" représentant 80% de la commercialisation, il faut noter le manque d'hygiène, et le circuit "vif" constituant les 20% restants. La production est vendue directement aux consommateurs ou transite par un intermédiaire. Les gros éleveurs possèdent des intermédiaires attitrés voir des points de vente, car le contrôle des débouchés est le principal facteur de succès de leur "politique" commerciale. L'un des problèmes de ce type de production est l'étroitesse du marché.

Pour le marché des oeufs, on retrouve là aussi des intermédiaires, plus ou moins nombreux, entre le producteur et le consommateur.

La production du secteur traditionnel est destinée aux centres urbains secondaires et aux populations rurales. Entre les producteurs et les consommateurs, on note la présence de grossistes (Laurent et Msellati, 1990).

La gestion de la production et des opérations de commercialisation relève de la responsabilité du secteur privé, qui doit en assurer le financement. L'Etat se réserve les missions à caractère de service public : planification, recherche, analyse, assistance, promotion, information (Soned, 1988).

Les entraves de la filière avicole sont l'absence de référentiels technico-économiques concernant l'élevage avicole et les carences avicoles dans le domaine de la gestion et de la compte.

Les limites du développement de la filière se matérialisent par :

- l'absence de marché rural pour les oeufs,
- la demande restreinte en viande de qualité,

- la concurrence des viandes importées,
- l'état sanitaire,
- la technicité,
- la qualité irrégulière des aliments,
- les structures d'appui déficientes (Laurent et Msellati, 1990).

Par ailleurs, 20% des aviculteurs de la région de Dakar sont des professionnels. L'aviculture sénégalaise est une spéculation annexe et très souvent, les bénéfices gagnés ne sont pas réinvestis dans l'aviculture. L'absence de capitalisation et même de fonds de roulement, le coût élevé des intrants et la faible conscience professionnelle de la majorité des éleveurs induisent une fragilité des exploitations agricoles. En zone urbaine, l'aviculture constitue une activité de débrouille (Halajkann et Bouttier, 1996).

C) Burkina Faso

➔ *Organisation*

La privatisation du Centre National Avicole a privé les aviculteurs d'encadrement et d'approvisionnement. Cette privatisation s'est faite à la suite de problèmes rencontrés quant à la faible activité de la fabrique d'aliments. Le CNA permet l'approvisionnement en aliments et en produits vétérinaires (Ouattara, 1996).

Les fournisseurs de poussins sont les Société Belgo, Avicoop, Jourdain et le fournisseur de compléments minéraux et vitaminiques est une entreprise française : Rousselot (Bailhache et al., 1983).

Comme association, on peut citer l'Association des aviculteurs modernes de Ouagadougou (Ouattara, 1996).

➔ *Commercialisation*

Les différents circuits de commercialisation sont à peu près les mêmes, à quelques variantes près. L'éleveur vend sa production à des collecteurs qui se chargent de la revendre aux consommateurs, et ceci que ce soient des oeufs ou de la viande. Par fois, les collecteurs peuvent destiner la production à l'export ou la revendre à des grossistes ambulants qui la céderont, par la suite, à des commerçants détaillants (Atelier Vol.1 et Vol.2).

Sinon la commercialisation s'effectue sous 2 formes "vif" ou "mort". La filière "vif" commercialise la quasi totalité des volailles qui sont expédiées vers Abidjan, une partie est vendue sur le trajet. Elle fonctionne bien, mais il faudrait améliorer les conditions de transport. Elle est assurée par le secteur privé. L'objectif à avoir serait la présence de groupement de production qui se chargeraient de l'amélioration du niveau d'information et qui auraient le pouvoir de négociier (Bailhache et al., 1983). Il faudrait, par ailleurs, axer les efforts sur l'amélioration des conditions de collecte, le stockage, le transport des volailles vivantes et entreprendre une amélioration globale du système de commercialisation (Saunders, 1984).

La filière "mort" possède des débouchés nationaux et à l'exportation mais les abattages sont souvent mal conduit, les produits se conservent mal et cette filière possède une mauvaise image de qualité (Bailhache et al., 1983).

Concernant les pintades, une meilleure organisation du système de distribution permettrait de réguler la fluctuation des prix (Atelier, Vol.1).

D) Mali

➔ *Organisation*

L'approvisionnement en poussins se fait uniquement de l'extérieur à partir de la Société pour la PRomotion et le Développement de l'Aviculture (SOPRODA Fr) et du complexe avicole de M'Bao (Sénégal), d'autres pays interviennent aussi tels que la Belgique et les Pays-Bas.

L'alimentation souffre de la faible diversité et disponibilité des matières premières locales (maïs, farine de poisson, tourteaux d'arachide et de coton), mais aussi du prix élevé et de la rareté des matières premières importées (son de blé, compléments minéraux vitaminés), à ceci s'ajoute la variabilité des prix dans l'année. Il faut noter l'irrégularité de la qualité et des conditions d'approvisionnement.

La Pharmacie Vétérinaire du Mali (PVM) détenait le monopole de l'importation et de la distribution des produits vétérinaires, mais à la suite de la libéralisation du marché, il y a eu abolition du monopole, ceci a permis l'apparition de pharmacies privées en concurrence avec la PVM, il existe 2 structures privées d'approvisionnement :

- SAPROSA en association avec le laboratoire allemand Bayer,
- SODRIVET importatrice de produits vétérinaires français (Rhône-Poulenc, Avitec...).

A côté de ceci, on trouve le Laboratoire Central Vétérinaire non producteur de vaccins aviaires, mais orienté vers le diagnostic et la recherche (Samake, 1994).

Concernant l'engagement des aviculteurs dans le développement de leur activité, on note un accroissement de celui-ci. Ils s'organisent de mieux en mieux aussi bien au niveau villageois qu'à Sikasso Ville, ainsi une vingtaine d'associations d'aviculteurs existent. A tous les niveaux, il existe une collaboration très étroite de ces derniers, mais le niveau d'organisation des aviculteurs villageois reste faible (Mali, 1992).

➔ *Commercialisation*

La commercialisation des oeufs est assez diverse. Les éleveurs vendent leurs produits à des grossistes, des cyclistes ou des femmes qui les cèdent soit à des détaillants dont les débouchés sont les consommateurs, soit directement à ces derniers..

La vente des poulets se réalise par l'intermédiaires de collecteurs primaires et secondaires qui écoulent la volaille sur les marchés urbains (Samake, 1994).

L'amélioration de la commercialisation et l'organisation de la production de pintades sont les principales solutions au développement de l'élevage de ces dernières (Atelier Vol.2).

E) Guinée

↳ *Organisation*

Les poussins ont 2 origines possibles :

- l'importation, celles-ci s'effectue par l'intermédiaire d'une société, la CEPRODA et ses fournisseurs sont à 78 % la France avec l'Institut de Sélection Animale et les Pays-Bas à 22% avec la Goldencoret,
 - la production locale, avec un seul couvoir, le couvoir de Kahere.
- Il y a complémentarité de l'approvisionnement en poussins.

L'alimentation constitue la principale contrainte. Les matières premières ne présentent qu'une faible diversité, une faible qualité, un approvisionnement et des prix irréguliers. Par ailleurs, la formulation et la fabrication des aliments est à améliorer. Dans ce secteur, on note la présence de plusieurs sociétés dont la CEPRODA, la SODEPRAG, la fabrique du Docteur LOUA, la SAMED, la SEMAPE (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993). Ces 2 dernières importent l'essentiel de l'aliment des volailles (Guinée, 1992).

En 1992, la SEPRODAG n'était plus que la seule fabrique opérationnelle suite à l'arrêt de l'activité par les autres unités, ceci consécutivement à l'approvisionnement défectueux en intrants, à leur mauvaise gestion et au manque de clients (Guinée, 1992).

L'approvisionnement en intrants vétérinaires est défectueux aussi bien au niveau des importations qu'au niveau de la distribution. Cet approvisionnement se fait par l'intermédiaire du Centre d'Approvisionnement Vétérinaire ou CAVET (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993). Il existe aussi un circuit privé, c'est la cas d'association Pharmacie -Vétérinaire (Guinée, 1992). Il n'y a pas production locale de produits vétérinaires. En outre, il est à noter l'absence d'information, de législation, de moyens nécessaires à l'application de cette dernière. La Guinée possède également un Laboratoire Vétérinaire de Diagnostic (LVD).

L'encadrement de la filière est effectué par la Direction Nationale de l'Elevage, les vétérinaires et les techniciens d'élevage, les assistances techniques étrangères et les organisations non gouvernementales (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993). Selon Bouchardeau, il existe des fermes avicoles (MAMOU) et des complexes avicoles (SOMAPAS, KAMORO), mais ils seraient actuellement vides ou inactifs et pourraient donc constituer des centres de production possibles.

Actuellement, on rencontre des problèmes à 3 niveaux :

- la fourniture d'aliments,
- le financement du secteur,
- la technicité des promoteurs.

Tout ceci conduit à une filière en crise.

Il n'existe aucune organisation des éleveurs en Guinée mais des groupements de base, ex.: approvisionnement et diffusion des intrants vétérinaires, organisation de la vaccination...

Théoriquement en juin 1991, 39 groupements étaient fonctionnels et comportaient 1269 éleveurs (Guinée, 1992). Fin 1993, 76 groupements d'éleveurs existaient dont 6 associations pastorales et 3 groupements spécifiques (porcs, petits ruminants, aviculture) (Martin, 1993). Il faut noter qu'il règne un climat de suspicion au niveau des groupements ou des coopératives (GABAC, AVICOOP). Toutefois, il existe un noyau d'aviculteurs d'un niveau satisfaisant et réceptifs à un perfectionnement de leur technique et sur lesquels doit s'appuyer toute stratégie de

développement (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993).

➔ Commercialisation

Le marché de l'oeufs est immature aussi bien au niveau de la commercialisation, qu'au niveau de sa connaissance par le consommateur. Les éleveurs vendent leur production (oeufs et viande), soit directement à des coopératives ou des supermarchés, soit à des grossistes qui eux-même les cèdent à des détaillants (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993).

3) Consommation de produits avicoles et pouvoir d'achat

Le développement de la consommation de viande de volaille est un phénomène mondial et la quasi totalité des pays d'Afrique connaissent ce phénomène. La demande importante de produits importés de la part des africains est favorisée par le prix et la facilité de consommation de ces derniers. Les états compensent alors la faiblesse des productions nationales par des importations. En fait, la consommation est fonction de la politique en vigueur vis à vis des importations.

A) Côte d'Ivoire

Tableau 1 : Evolution de la consommation de viande et de viande de volaille en Côte d'Ivoire depuis 1975

	1975	1980	1985	1988	1990	1996
Viande de volaille consommée (kg/hab/an)	1,7	1,9	2,1	2,4	1,7	0,8
Sources	Adama	Adama	Adama	Adama	Verrot	AA n°234
Viande consommée (kg/hab/an)				13	7*	3
Sources				AA n°243	AA n° 243	AA n°243

* correspondent à l'année 1993.

La consommation de la Côte d'Ivoire a connu une progression jusqu'en 1988 avec 2,4 kg/hab/an (Adama, 1990) pour ensuite décroître à 800 g/hab/an en 1996, la diminution drastique du pouvoir d'achat y est pour beaucoup. A cela s'ajoutent la baisse des approvisionnements en viande de la part des pays sahéliens et de l'Europe suite aux limitations imposées à leurs importations ce qui influe sur les prix et provoque l'augmentation de ces derniers (N'Guessan, 1996). En 1987, la production de volaille représentait 22 955 t sur un total de 120 835 t de viande soit un pourcentage de 19 %, couvert à 83% par la production nationale de volaille (77 % en 1970, 87 % en 1980 et 86 % en 1985) et à 38 % pour le total viande (Adama, 1990). La consommation de viande a suivi la même évolution dès 1988 avec 13 kg/hab/an et 3 kg/hab/an en 1995 (N'Guessan, 1996). En l'an 2000, avec la croissance démographique et l'urbanisation actuelles, la demande de viande de volaille représentera 25 % de la demande totale en viande.

Il est à noter que la consommation de viande de volaille est principalement une consommation urbaine. En effet, en milieu rural, on observe le chiffre de 0,8 à 1 kg/hab/an alors qu'en ville ce chiffre est de 3 au début des années 90 (Verrot, 1994).

La consommation d'espèces autres que la poule ou le poulet est marginale, et s'observe à des périodes bien précises. La pintade fait exception à la règle puisqu'elle est intégrée aux habitudes alimentaires comme produit de luxe (qualité et prix) aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle ne fait l'objet d'aucun tabou et une augmentation des besoins en pintade à plus ou moins brève échéance est prévisible. Le poulet prêt à cuire n'a pas encore percé sur le marché, car il est considéré comme "non conforme" à la demande. Il faut remarquer que la viande consommée est généralement bouillie. Toutefois, la tendance actuelle est un net accroissement de la consommation de poulet d'élevage, bien qu'il soit assimilé à un produit de luxe (prix élevé) et à un produit "artificiel" (Adama, 1990).

La viande de volaille est fournie par l'intermédiaire de 3 sources :

- la production des élevages nationaux,
- l'importation d'animaux vivants des pays voisins,
- l'importation de viandes d'origine extra-africaines (Adama, 1990).

La consommation des viandes importées s'effectue surtout dans les zones urbaines et les zones portuaires. Il faut noter que depuis 1980, la Côte d'Ivoire est dans une crise économique qui n'est pas sans conséquence sur les revenus des ménages (Solagral, 1990). La faiblesse du pouvoir d'achat et le coût élevé de la viande de volaille ont orienté le consommateur vers les produits de découpe, moins chers à l'achat qu'un animal entier et plus pratiques (Adama, 1990).

Par ailleurs, le prix de la volaille reste encore supérieur à celui du poisson ou de certaines viandes (Verrot, 1994). Mais la variation saisonnière des prix est très importante du fait du calendrier des fêtes, au cours desquelles la consommation de viande de volaille prend une place importante, et l'on observe alors une modification de son statut passant alors de produit de luxe à produit de cérémonies. En février-mars, les tarifs sont minimaux, mais maximaux en avril-mai et août-novembre. Ils augmentent avec la proximité des marchés de consommation importante. Mais les prix sont aussi fonction de la disponibilités sur le marché, de volailles (Adama, 1990). D'autre part, l'importation massive de produits de découpe a eu pour conséquence le réajustement des prix des produits locaux. Pour donner un ordre d'idée, je citerai les chiffres suivants :

- poulet local (1,5 kg) : 700-750 F CFA la pièce,
- poulet "moderne" (1,5 kg) : 800-1000 F CFA la pièce (Atelier Vol.2, 1992),
- poulet importé, il se situe 20 à 30 % en-dessous du seuil d'équilibre économique des productions nationales,
- poule 1690 F CFA la pièce en 1986 (Rojat, 1987),
- pintade (1 à 1,5 kg) : 1200 à 1800 F CFA la pièce,
- oeufs "villageois" (25 à 30 g) : 20 à 30 F CFA,
- oeufs "modernes" (50 g) : 28 F CFA (Verrot, 1994 ; Adama, 1990).

B) Sénégal

Tableau 2 : Evolution de la consommation sénégalaise en viande et viande de volaille depuis 1970.

	1970	1975	1980	1985	1988
Total viande consommé (kg/hab/an)	16				11
Viande de volaille consommée (kg/hab/an)	1,07	1,23	1,46	1,47	1,51

(Soned, 1988 / Laurent et Msellati, 1990)

Pour situer la consommation de viande de volaille du Sénégal par rapport aux autres pays, je citerai l'exemple de l'année 1987. Je tiens toutefois à faire remarquer que la consommation de viande de volaille de 1987 dans le tableau qui va suivre est identique à celle du tableau précédent mais pour l'année 1970. Ceci résulte sans doute des sources différentes utilisées par les auteurs (Laurent et Msellati, 1990).

Tableau 3 : Consommation de viande de volaille et d'oeufs en 1987.

	Viande (kg/hab)	Oeufs (kg/hab)
Sénégal	1,07	0,75
Pays industrialisés	16,2	15,5
Pays en développement	2,6	3,0

L'alimentation du Sénégal est essentiellement basée sur les céréales, pour illustrer ceci nous pouvons citer l'exemple de l'année 1988 où 11 kg/hab/an de viande étaient consommés, fournis pour 90% par la production nationale, alors que la quantité de céréales s'élevait à 200 kg/hab/an et celle du poisson à 30 kg/hab/an.

La consommation de viande a diminué d'environ 30% alors que celle du poisson et des céréales est stable depuis les années 1970. Le niveau de consommation peut paraître faible, il est dû à l'augmentation de la population et à la croissance insuffisante de la production nationale et des importations. On peut noter l'augmentation de la consommation de viande de volaille jusqu'en 1988, il serait intéressant de connaître les chiffres actuels et de savoir si cette progression a été suivie d'une réduction comme en Côte d'Ivoire.

La baisse de la consommation de viande comme le montre le tableau 2, n'a pas affecté identiquement toutes les classes sociales, ce sont les ruraux qui ont le plus souffert et les citadins qui ont été favorisés, ainsi, pour citer la cas de la viande de volaille, on est passé de 1,3 kg/hab/an en 1968 à 1,9 en 1988.

L'accroissement de la consommation urbaine, principalement de viande bovine, s'est réalisée grâce à l'augmentation des importations, mais celle du milieu rural, essentiellement à base de viande de petits ruminants, reste stable. L'hypothèse sur l'évolution de la situation table sur une diminution plus ou moins rapide du taux de croissance démographique et une stagnation du

niveau de consommation à 10 kg/hab/an de viande et abats. A compter de l'an 2000, la moitié de la demande viendra de la population urbaine.

La consommation d'oeufs est surtout observée en milieu urbain, mais elle reste faible (0,75 kg/hab/an en 1987) par rapport à celle observée dans les pays industrialisés (15,5 kg/hab/an en 1987) et en voie de développement (3 kg/hab/an en 1987) (tableau 3).

Actuellement, la demande en viande de boucherie excède l'offre intérieure, et cela tend à aggraver et à accroître la dépendance du Sénégal vis à vis de l'extérieur.

Selon le Soned (1988), il faudra miser sur un doublement de la demande en viande et abats d'ici 25 ans (90 000 t en 1995, 141-151 000 t en 2015). Les prévisions sont que le Sénégal risque d'être déficitaire de 10 000 t à 15 000 t pendant les 5 ou 10 années prochaines. Si l'intensification de la production est appuyée par des moyens financiers et techniques importants, l'objectif d'autosuffisance en viande est réalisable et compatible avec une augmentation de 20% du niveau actuel de consommation. Mais la demande ne sera solvable que si l'offre se situe entre 750 et 900 F CFA/kg de viande et d'abats de boucherie sur le marché de gros.

Le pouvoir d'achat est assez bien défendu au Sénégal, malgré la crise économique. Les hausses du coût de la vie sont plus dépendants de facteurs extérieurs au Sénégal qu'intérieurs.

L'indice de variation des prix sur 20 ans, est de 5-6 pour le poulet, 6-7 pour les bovins et 4,2 pour les céréales.

La fluctuation annuelle des prix des produits avicoles entraîne une fragilité des cours donc un risque de mévente pour les aviculteurs de moindre importance. Ce phénomène en ville est de faible amplitude du fait de l'approvisionnement constant de celle-ci. Le problème est que le prix de la viande risque d'augmenter plus rapidement que les denrées alimentaires de base (céréales). Mais l'augmentation de l'offre, la réduction des coûts de production et la concurrence des viandes importées permettent une hausse raisonnable du prix de la viande. Il faut noter que les marges d'abaissement du prix de revient par des améliorations techniques sont importantes.

Je citerai les quelques exemples suivants de prix pour donner un ordre d'idée :

- poulet "traditionnel" , 1,2 kg, 800 F CFA/kg soit 994 F CFA/unité (Laurent et Msellati, 1990),
- poulet "industriel", 1,5 kg, 1326 F CFA/unité en 1987 (Soned, 1988),
- poulet importé, 708 F CFA/ unité,
- poule de réforme, 2,1 kg, 1400 F CFA/unité (Laurent et Msellati, 1990),
- oeuf du secteur traditionnel, 20 F CFA (Laurent et Msellati, 1990),
- oeuf du secteur moderne, 35 à 50 F CFA en 1986 (Laurent et Msellati, 1990).

C) Burkina Faso

La consommation en 1984, était de 1,2 kg de viande de volaille du secteur traditionnel/hab/an (Rojat, 1987). En 1992, dans les grandes villes 2 kg de viande de volaille étaient consommés par habitant et par an ainsi que 15 oeufs, alors que dans les centres secondaires seulement 1 kg/habitant/an de viande de volaille sont consommés de même que 8 oeufs. Cette consommation augmente de 5,5 % depuis 5 ans (Letenneur, 1994). La pintade est surtout consommée en ville et les oeufs de cette dernière ne trouvent preneur que dans les pays côtiers. Le poulet de chair industriel est vendu en période de fête mais cette vente est restreinte. La poule de réforme est, par contre, appréciée du consommateur, mais les oeufs sont peu vendus. Les animaux sont, en général, vendus à la pièce et vivants :

- pintade, 1,5 kg, prix oscillant entre 250-300 F CFA et 500-1000 F CFA en fonction de la saison

(Atelier Vol.2, 1992),

- oeuf de pintades, entre 13 et 17 F CFA au village et 20 F CFA en ville (Atelier Vol.2, 1992),
- oeuf de poule, 30-40 F CFA (Bailhache et al., 1983),
- poulet villageois, 1 kg, 700 F CFA (Bailhache et al., 1983),
- poule de réforme, 1 000 F CFA (Bailhache et al., 1983),

D) Mali

La consommation de volaille s'effectue aussi bien en ville que sur les marchés ruraux, mais cette dernière est un produit essentiellement autoconsommé et peu destiné à la vente.

Le poulet de chair de production moderne possède un coût unitaire trop élevé pour les consommateurs, il existe, par ailleurs, des considérations religieuses.

Le poulet local est surtout utilisé en autoconsommation. Par son prix, il est abordable au pouvoir d'achat des consommateurs, de plus, il correspond aux habitudes alimentaires des maliens. Les volailles sont vendues, en règle générale, à la pièce et non au poids.

1,7 kg de poulet/hab/an étaient consommés en 1990 et 15 à 20 oeufs/hab/an (Samake, 1994).

Prix :

- pintade (0,6 à 1,5 kg) 500 F CFA en milieu rural et 800 à 850 F CFA en ville (Atelier Vol.2, 1992),
- oeuf de pintade (plus petit que les oeufs de poule) entre 25 et 30 F CFA quelque soit le marché (Atelier Vol.2, 1992),
- poulet "traditionnel", 500-750 F CFA,
- poulet "moderne", 700-800 F CFA,
- poule de réforme, 650 à 750 F CFA.

E) Guinée

On note une faible consommation d'oeufs ou une absence en milieu rural, ceci en raison de tabous (interdiction de consommer des oeufs fécondés). Ces croyances ne sont pas en vigueur en ville. Mais ce produit est encore mal connu, suite au manque de communication. A court terme, l'accroissement de la population urbaine ne sera pas sans conséquence sur la consommation d'oeufs, qui est actuellement de 9 unités/hab/an soit un des taux les plus faibles du continent africain.

Les poulets sont achetés à la pièce et non au poids, vivants. Les carcasses congelées sont "réservées" à la clientèle européenne. Sinon, la cuisine guinéenne est essentiellement composée de viande bouillie comme dans bon nombre de pays africains. Toutefois, le poulet télévision cuit connaît un certain succès.

La Guinée ne fait pas exception à la règle quant aux importations de poulets subventionnés de la CEE, produits moins chers que les volailles locales. Exemples de prix (n'ayant aucun renseignement sur l'année correspondant à ces prix, mais la mission s'étant déroulée fin 1992, je présumerai que ces sommes ont été relevées à ce moment) :

- volaille importée, 3 800 Francs Guinéens (FG) (700 F CFA),

- poule de réforme, 2 500-3 000 FG (450-540 F CFA),
 - petit poulet villageois, 2 000 FG (358 F CFA),
 - gros poulet villageois, 4 000 FG (714 F CFA),
 - oeufs, 150-175 FG (27-31 F CFA).
- (Pouillès-Duplaix et Fédida, 1993)

III) PAYS DE LA ZONE ET RESTE DU MONDE

1) Importations et exportations

Les importations africaines se sont développées pour les 5 raisons principales suivantes:

- l'augmentation des besoins et modification de ces derniers par l'accroissement de la population et de l'urbanisation,
- des productions nationales insuffisantes,
- l'insuffisance des importations d'origine africaines du fait des incidents climatiques,
- les bas prix des importations extra-africaines et de la grande quantité disponible,
- la facilité de consommation des produits importés.

Les importations portent, dans le cas qui nous intéresse, sur les volailles mais elles concernent aussi les poussins, les aliments et les facteurs de production (Kerkeb, 1991). La viande importée correspond souvent aux bas morceaux (croupions, ailes...), produits qui ne trouvent pas de débouchés dans les pays occidentaux.

Le Mali et le Burkina Faso sont autosuffisants en produits de l'aviculture, ils n'importent, par conséquent, aucun de ces produits (Rojat, 1987).

Selon Verrot (1994), l'Afrique sub-saharienne produit la quasi totalité des viandes qu'elle consomme. Mais cette faible extraversion cache des disparités importantes. Il existe, en effet, des pôles de consommation de viandes importées qui correspondent aux centres urbains et notamment aux centres portuaires.

Les pays d'Afrique sont autosuffisants à 85 % et relativement peu insérés dans les échanges mondiaux, mais cette situation tend à évoluer vers une plus forte intégration. La production africaine est encore relativement faible. Selon la FAO, elle atteindrait 4% de la production mondiale, soit 2 millions de tonnes par an. Pourtant son cheptel représente 8% du cheptel mondial, ceci donne une idée de sa productivité. Cela est dû à l'existence du secteur traditionnel pour lequel la production n'est pas une fin en soi, mais une épargne de sécurité. Ce secteur reste dominant dans tous les pays. D'autre part, la volaille africaine "moderne" est peu compétitive, son coût de production reste encore très supérieur à celui des grandes productions industrielles mondiales (Verrot, 1994).

Ainsi, l'Afrique est traditionnellement importatrice nette de volaille, car même si les quantités importées sont faibles et ne représentent environ que 15 % de la production intérieure, les exportations sont négligeables, le bilan du commerce extérieur de la volaille est loin d'être équilibré (Verrot, 1994).

Une autre dimension du marché africain est la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs qui a sensiblement diminué ces dernières années. La consommation de viande de volaille reste onéreuse, car contrairement aux pays développés, les prix à la consommation ne sont pas inférieurs à ceux de la viande bovine (Verrot, 1994).

L'Union Européenne (UE) est le principal fournisseur de l'Afrique de l'Ouest, puisqu'elle fournit selon les années, et selon les produits, entre 80 et 90 % des importations extra-africaines de la zone. Mais cette dernière n'absorbe environ que 10 % des exportations et constitue un

marché de dégagement pour des produits bas de gamme et subventionnés, pour lesquels il n'existe pas toujours de marché en dehors de l'Afrique. Dans ces exportations, la France occupe une place privilégiée, puisqu'elle s'octroie plus de 50 % des parts de marché en volume.

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 que les produits de découpe ont pris le pas sur les poulets entiers, et en 1992, ils représentaient près de 90% du total de la viande de volaille importée de CEE. Les viandes de volaille importées sont des viandes congelées et uniquement de poulet et de dindon.

Globalement, le taux d'auto-provisionnement de l'Afrique en produits d'origine animale a baissé ces 20 dernières années. Ce sont surtout les importations extra-africaines qui ont augmenté. De manière générale, les exportations européennes font beaucoup de tort aux échanges traditionnels Sahel/côte, et surtout au Burkina Faso, traditionnellement exportateur de volailles vivantes vers les pays côtiers. L'augmentation des importations s'explique par le fait que les prix mondiaux sont très inférieurs aux prix locaux. Elle s'explique également par la sous-représentation politique du secteur. En effet, l'inter profession avicole est très peu organisée et ne constitue pas une force politique de représentation qui puisse faire pression en faveur de la production nationale. Enfin, le développement de filières nationales est un processus long, coûteux et incertain, il lui a été préféré le développement des importations (Verrot, 1994).

Une autre remarque faite par A.J. Smith (1992), est que de nombreux pays en voie de développement ne possèdent souvent pas de réglementation relative à l'importation de poulets vivants, d'oeufs ou de viande ou n'appliquent, tout simplement, pas celle en vigueur.

Actuellement, l'UE diminue ses subventions à l'exportation sur la viande ce qui tend à rendre la viande africaine plus compétitive (tableau 4). Entre juin 1993 et janvier 1994, le niveau des aides accordées par la CEE aux exportations vers l'Afrique a diminué de 21 à 50 % pour la viande de volailles (Bebay, 1995). En 1992, pour chaque kilo de viande acheté 15 FF, un exportateur recevait 12 FF de subvention, soit 70 % du prix d'achat. La viande lui revenait donc à 3 FF. Il pouvait ainsi la proposer à un prix extrêmement bas à ses clients africains. La mise en place des subventions à l'exportation date du début des années 80 suite aux énormes excédents de l'élevage européen (Labey, 1996). Depuis, l'Europe a diminué ses subventions aux exportations (M'Baye, 1996), ce point est abordé dans le paragraphe III 3.

Tableau 4 : Evolution des importations extra-africaines en Afrique depuis 1988

	1988	1991	1993	1994
Importation de viande extra-africaine (tonnes)	50 000	30 000	17 000	4 000

(N'Guessan, 1996)

Depuis la grande sécheresse au Sahel de 1973 jusqu'en 1980, l'Amérique latine était le principal fournisseur de viande de l'Afrique de l'Ouest. Mais la concurrence féroce de l'Europe a eu raison de ce monopole et l'Afrique de l'Ouest est ainsi devenue sa chasse gardée. Plus menaçante encore est la concurrence de la viande de volaille dont le commerce international est en plein essor. Au cours des 6 dernières années, les Etats-Unis ont pris une place prépondérante

sur le marché mondial en multipliant par 3 leurs exportations (Labey, 1996), mais surtout en augmentant de 40% leur production avicole (Bebay, 1995).

A) Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire joue un rôle déterminant dans l'orientation des flux sud-sud de bétail et de viande ; c'est l'un des principaux débouchés des pays sahéliens de l'ouest africains. Son déficit en viande, ces dernières années, représente à lui seul 28,5 % des pays déficitaires de l'ensemble régional (Soned, 1988). En 1994, le bilan entre la production de viande et la consommation était de -68,9 milles tonnes (Bebay, 1995).

Ses importations ont 2 origines principales :

- les pays africains, principalement le Burkina Faso, et concernant essentiellement les animaux vivants,
- l'Europe, avec les carcasses, les viandes de découpe et les abats.

Ces importations sont très fluctuantes et n'ont guère dépassé 15 % (toutes importations confondues) jusqu'en 1987 mais ont connu une progression spectaculaire en 1988, avec 30 % des approvisionnements, comme le montre le tableau 4 (Adama, 1990).

Les importations de pintades s'effectuent surtout à partir du Burkina Faso et par le chemin de fer et, à un degré moindre en provenance du Mali (Atelier Vol.1, 1992). En 1992, selon le service des postes d'entrée de Côte d'Ivoire, ce trafic représentait un effectif d'un million de têtes de volailles (Atelier Vol.2, 1992).

tableau 5 : Evolution des importations de la Côte d'Ivoire depuis 1984

	1984	1987	1988	1989
Viande de volaille importée (tonnes)	670	2000	5600	3700
Auteurs	Solagral	Adama	Verrot	Verrot

L'arrivage massif de viande bon marché a provoqué :

- une chute nette de près de 16 % (depuis 1986) des importations de volailles des pays sahéliens,
- une stagnation de la production nationale,
- la création de nouveaux circuits commerciaux spécifiques à la distribution des viandes de découpe congelées,
- l'accroissement net de la consommation (+15 % de 1987 à 1988) (Adama, 1990).

Vers la fin des années 80, la Côte d'Ivoire a pris des mesures de protection afin de décourager les importations. En effet, le déficit en devises fortes représentait pour l'approvisionnement en viande sur les marchés, 4,6 milliard F CFA en 1984 ; 8,5 en 1986 ; 9,8 en 1987 et 15 en 1990 (Solagral, 1990). Le tableau suivant montre l'évolution et les effets des mesures affichées de protection pour la viande de volaille depuis 1979 (Verrot, 1994).

Tableau 6 : Evolution et effets des mesures affichées de protection pour la viande de volaille.

Période	Mesures affichées	Evolution des importations
depuis 1979	Diverses mesures de limitation des importations de poulets et d'oeufs	Maintien à un faible niveau des importations entre 1981 et 1985. Doublement en 1986 puis en 1987 (importations d'origine non européenne)
depuis 1988	DTI de 66% sur la valeur CAF	Quadruplement des importations en 1988 et maintient à un niveau légèrement inférieur en 1989
depuis 1989	Interdiction des importations de découpe de volaille	Cette interdiction se traduit par une légère baisse en 1989, puis par un arrêt en 1990 et 1991.
avril 1991	Instauration d'un prélèvement compensatoire variable en fonction du prix CAF	
juillet 1992	Instauration d'un contingentement de 500 tonnes par semestre	Pas de reprise en 1992 des importations. Faible reprise en 1993

Les importations de viandes du Sahel, qui étaient de 27 000 t en 1993, ont augmenté de 40 % en 1994 sans pour autant compenser les 80 % de baisse des importations européennes. Mais les exportateurs et convoyeurs de bétail burkinabé, maliens et nigériens s'estiment soumis à trop de taxes et de tracasseries sur les routes ivoiriennes et se sont donc tournés vers d'autres clients: Nigéria, Bénin, Togo et Gabon (N'Guessan, 1996).

B) Sénégal

Le Sénégal est le principal concurrent de la Côte d'Ivoire pour l'importation de viande. La situation de ces 2 pays est comparable et malgré leur différence, ils tendent à présenter les mêmes similarités, ainsi le Sénégal a aussi connu le "phénomène" des importations extra-africaines (Soned, 1988).

Le Sénégal est dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements en protéines d'origine animale. Le secteur avicole n'échappe pas à la règle et l'on assiste à des importations de viandes de volaille (annexe 5) ; il s'agit principalement de bas produits d'origine communautaire faisant l'objet de restitutions du FEOGA (Fond Européen d'Organisation et de Garanties Agricoles). L'inscription des viandes de volaille aux valeurs mercuriales en novembre 1987 a, cependant ralenti ces importations. Cette mesure est intervenue pour protéger une filière avicole moderne naissante alors que les seules importations du premier semestre 1987 étaient équivalentes à la production sénégalaise de poulets de chair industriels. Le gouvernement sénégalais libéralisait les prix de la viande la même année dans une politique générale d'incitation à la production avec suppression en particulier du prix plafond (Laurent et Msellati, 1990).

Selon la FAO (annexe 5), le Sénégal exporte de la viande de volaille et des oeufs mais ces exportations ont été fortement réduites après 1989. On peut également citer les exportations anecdotiques de viande et d'oeufs sur les pays limitrophes, mais la demande intérieure croissante et les tensions aux frontières ont eu raison de ces modestes flux commerciaux à l'exportation (Laurent et Msellati, 1990).

C) Burkina Faso

C'est un pays exportateur de viande et de bétail dont le secteur de l'élevage représente 10% des exportations totales, au troisième rang derrière le coton et l'or. Pour exemple, en 1994, la production nationale de viande était de 116 600 tonnes, la consommation de 96,6 milles tonnes soit un excédent de 20 000 tonnes (Bebay, 1995). Ce domaine est un pilier de l'économie nationale dans la mesure où il permet de percevoir des revenus d'exportation. La contribution de la filière dans l'économie nationale s'élevait à 8,57 milliards F CFA en 1994. Et la valeur totale des exportations de produits animaux est passée de 8 milliards F CFA en 1984 à 17 milliards F CFA en 1994 (Zolty, 1996 n°237).

30 % de la production de pintades sont exportés vers la Côte d'Ivoire, qui représente le premier débouché à l'exportation des productions burkinabèes (Atelier Vol.2, 1992).

Par ailleurs, le Burkina Faso possède des atouts vis à vis des marchés convoités (Côte d'Ivoire et Ghana) :

- axe ferroviaire direct entre Ouagadougou et Abidjan,
- proximité des frontières avec les pays côtiers,
- organisation professionnelle structurée (Actualités, 1996).

Ce secteur a été fragilisé par les sécheresses, mais il reste encore une des principales richesses du pays. L'inondation du marché par les viandes extra-africaines a eu pour conséquence des stocks importants d'animaux non exportés. Et le contre-coup de la dévaluation a entraîné une forte chute des exportations, exemple en 1995 :

- + -15 % des exportations totales,
- + -72 % des exportations de viandes fraîches (Geslin, 1996 n°242).

Actuellement la compétitivité des viandes burkinabés souffre d'une hausse considérable du coût du transport du bétail, qui est 4 fois plus élevé qu'avant la dévaluation.

Au début des années 80, les exportations de l'élevage traditionnel s'élevaient à 4 milliards F CFA, avec 60 F CFA/ volaille exportée de taxes sur 25 à 30 000 oiseaux vers la Côte d'Ivoire et le Nigéria, ce qui constituait des recettes directes pour l'Etat (Bailhache et al., 1983). Rien que pour la Côte d'Ivoire, le circuit d'exportation était de 2 milliards F CFA dont 150 millions de taxes pour l'Etat (Saunders, 1984).

Le Burkina a, comme le Mali, supprimé les taxes sur les exportations de bétail au lendemain de la dévaluation, mais il les a rétablies sous la pression des bouchers locaux (Labey, 1996).

Le développement de la filière à l'exportation passe par une remise en état des abattoirs frigorifiques (Zolty, 1996 n°237).

D) Mali

Le Mali est par tradition exportateur de produits agricoles en Afrique de l'Ouest, et particulièrement de bétail. Les exportations de viande sont estimées à seulement 33,6 tonnes en 1996, ce qui s'explique par le coût élevé du fret aérien (500 à 600 F CFA/kg), l'insuffisance de la chaîne du froid et le manque de moyens de transport adaptés (Geslin, 1996 n°242).

Les exportations ont fortement baissé de 1991 à 1993 mais la dévaluation du franc CFA et la diminution des aides allouées par l'Europe aux échanges de viande vers l'Afrique ont permis une nette reprise des exportations maliennes (Geslin, 1996 n°242).

Il existe un circuit d'exportation de pintades en direction de la Côte d'Ivoire au départ de Sikasso, les exportations portent aussi sur le poulet. Par contre, le Mali est importateur d'oeufs du Sénégal (IER 2)

Le Mali a supprimé les taxes sur ses exportations de bétail au lendemain de la dévaluation (Labey, 1996).

E) Guinée

Il n'existe pas d'exportation de produits avicoles selon les données de la FAO, mais les importations de viande de volaille existent et sont croissantes depuis 1984 (annexe 7).

2) **Dévaluation et conséquences**

Le 12 janvier 1994 à Dakar, les quatorze pays de la Communauté financière France-Afrique (C.F.A.) décidaient, en accord avec la France et en présence du fond monétaire international (F.M.I.) de modifier la parité du franc C.F.A. dorénavant fixé à 100 F CFA pour 1 franc français (FF).

Les mesures de redressement préconisées depuis plusieurs années par le F.M.I. et la Banque Mondiale ont finalement amené Paris et ses partenaires à revoir à la baisse la parité du F CFA inchangée depuis 1948 malgré le lourd endettement des pays de la communauté.

Cette décision était motivée par le besoin d'améliorer la balance commerciale et la compétitivité de l'économie des pays de la communauté C.F.A. (Bebay, 1995).

Le premier effet de la dévaluation est mécanique : il consiste à multiplier par 2, en monnaie nationale, les prix de tous les produits importés en dehors de la zone C.F.A.. Pour les filières avicoles, qui ont souffert de la concurrence des importations, cette dévaluation semble très favorable puisqu'elle va contribuer à réduire l'écart de prix entre les produits d'importation et les produits nationaux (Verrot, 1994). C'est ainsi qu'après la dévaluation, les importations de viande européennes dans la zone franc ont pratiquement été stoppées. Les exportations sahéliennes vers les pays côtiers ont connu un boom en 1994, autour du doublement, puis ont baissé en 1995, ceci consécutivement à une augmentation de la demande et donc par conséquent à une augmentation des prix (Labey, 1996).

Le corollaire de l'effet mécanique est le doublement du prix des intrants importés utilisés par la filière avicole. Il y a là une répercussion directe sur le coût de production et un effet inflationniste incontournable qui réduit d'autant l'impact attendu de la dévaluation. Ainsi, la

hausse de compétitivité des produits locaux va s'en trouver réduite (Verrot, 1994). On peut citer le cas de la Côte d'Ivoire puisque les coûts de production de l'aviculture ont connu une hausse de 25 à 40 % (Geslin, 1996 n°242).

Une dévaluation est un formidable générateur d'inflation, car la tentation est grande de compenser la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie par une augmentation des prix et des salaires.

Une dévaluation a également pour but de réorienter les ressources et la production des secteurs importateurs vers les secteurs exportateurs ou du moins, de permettre de substituer aux importations des productions nationales. Dans le cas de l'aviculture, on peut étudier cet aspect sous l'angle de la fourniture d'intrants, de la compétitivité par rapport à la filière traditionnelle et, plus généralement, par rapport aux autres filières alimentaires concurrentielles. Mais la compétitivité à l'exportation va être accrue et de ce fait, certains trouveront plus d'avantages à vendre sur le marché mondial que sur le marché national (Verrot, 1994).

La production traditionnelle n'utilise pas d'intrants importés et de plus, elle n'utilise pratiquement pas de main d'oeuvre. Elle est donc très peu sensible à un changement de parité monétaire ou à une augmentation du prix de la main d'oeuvre. Le secteur traditionnel risque alors de concurrencer le secteur moderne (Verrot, 1994).

Compte tenu des perspectives d'un déficit régional global en produits animaux dans les prochaines décennies et de la nécessiter de consolider les acquis liés à la dévaluation du franc CFA, des mesures d'accompagnement doivent être prises. A court terme, un soutien temporaire à la production moderne par assainissement des élevages et intégration des actions d'amont et d'aval des industries agro-alimentaires locales. A moyen terme, on doit envisager :

- un développement de l'aviculture villageoise,
- l'exploitation de l'avantage comparatif des pays côtiers,
- la mise en place d'une politique céréalière permettant la promotion des élevages à cycle court,
- le développement des mesures de protection vis-à-vis des importations extra-africaines (Barrier *et al*, 1994).

3) Politiques et accords

Les politiques d'élevage des pays de la Communauté Française-Africaine sont similaires:

- autosuffisance alimentaire, sécurité alimentaire par développement des production de l'élevage,
- amélioration des revenus et niveau de vie des producteurs,
- organisation de la commercialisation des produits d'origine animale,
- accroissement de la contribution de l'élevage à l'économie nationale (Bebay, 1995).

Les partenaires financiers de l'Afrique, Banque mondiale et F.M.I., ont milité en faveur d'une libéralisation du commerce extérieur et d'une suppression de tout soutien agricole (M'Baye, 1996). Cette politique a été suivie par les pays de la zone, on peut citer comme exemple la privatisation des vétérinaires en Côte d'Ivoire, mais ces remèdes de cheval, dans le cadre de l'ajustement structurel et le démantèlement des structures de l'élevage, ont laissé "un goût amer dans la gorge" de cet état (Zolty, 1996 n°237).

Actuellement, il existe plusieurs accords entre les 5 pays étudiés et d'autres, de la région ou non, ainsi nous trouvons, entre autres :

- la CEA (Communauté des Etats Africains),
- la CEAO (Communauté des Etats Africains de l'Ouest),
- la CEDEAO (Communauté Economique des Etats Africains de l'Ouest),
- la CEBV (Communauté Economique de Bétail et de la Viande),
- l'IBAROU (Inter African Bureau of Animal Ressource of the Organisation of African Unity),
- la Sénégalie,
- l'OMVS (Verrot, 1994 ; Soned, 1988).

Ces différentes unions avaient plusieurs buts, dont la mise en place d'une union douanière pour 1992 et le passage vers le marché commun entre 1993 et 2000, date au-delà de laquelle on devrait aboutir à une union économique selon le calendrier de l'accord CEDEAO. Quant au CEBV, il préconisait plusieurs mesures d'harmonisation concernant les taxes douanières, l'interdiction des importations de viandes de volailles et le contingentement des autres viandes extra-africaines. De même, la CEAO avait, en 1984, élaboré une politique agricole commune qui prévoyait une harmonisation des politiques nationales (Verrot, 1994).

Mais ces objectifs n'ont en général, pas été atteints et ceci pour plusieurs raisons :

- la diversité des politiques nationales concernant l'élevage et ce, malgré, leur similarité,
- la baisse préconisée des droits de douanes est une source de manque à gagner pour les Etats et, dans le contexte de récession, les dépenses occasionnées par la mise en application des accords ne sont pas jugées prioritaires par ces derniers,
- les Organisations Intergouvernementales (OIG) en dépit, de leurs objectifs communs, ont des programmes et des stratégies trop éloignées,
- les structures étatiques sont instables,
- l'Etat et le secteur privé se concurrencent,
- le manque de moyens et de personnel est notable (Verrot, 1994).

Un autre problème rencontré, suite aux nombreuses aides financières et autres possibles, est constitué par les conflits potentiels qui pourraient émerger du fait des divers intérêts de chaque pays. Pour cela, l'IBAROU pourrait jouer un rôle plus actif (8640 n°16 1991)

Malgré ces problèmes, le rôle des OIG n'est pas négligeable. En effet, en novembre 1995, le Conseil des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMAAOC) proposait à Bruxelles de prendre en compte la disponibilité sahélienne avant toute vente subventionnée vers l'Afrique et l'augmentation des aides à la production et à la commercialisation du bétail sahélien (Labey, 1996). L'Europe a ainsi reconnu les effets négatifs de ses exportations sur l'élevage africain et a diminué ses aides à l'exportation (M'Baye, 1996).

Dans le commerce des viandes et du bétail, un grand projet de couloir soudano-guinéen est en quête de financements. Les fondateurs du "couloir central", la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso, entendent redynamiser leurs échanges commerciaux, principalement dans le secteur du bétail et de la viande. Le Ghana et le Togo ont rejoint le couloir en 1994, le Niger a été admis officiellement en mai 1996, et le Bénin semble désireux d'y adhérer.

Mais cette concertation entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina, soutenue par le Comité permanent inter-état de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (Cilss), n'est pas neuve. Elaboré en 1992, elle s'inscrit dans le projet de fluidification des échanges et rapprochement des politiques (Ferap), qui pourrait être prochainement élargi à d'autres produits (comme les céréales), ainsi qu'à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Parallèlement aux initiatives du Cilss, la Conférence des ministres de l'Agriculture des Etats d'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui se réunit chaque année depuis 1991, a pour objectif d'établir les bases d'une intégration économique régionale dans les domaines de productions

agricoles et animales, et s'attache à l'organisation des marchés des céréales, du bétail et de la viande. Cette opération vise à établir le contact direct entre l'offre des pays sahéliens et la demande des pays côtiers, mais aussi à rendre les marchés complémentaires et non antagonistes. Pour assurer à la fois la régularité et la pérennisation des transactions, les protagonistes ont opté pour la mise en place de véritables marchés frontaliers. Le marché frontalier s'inscrit dans un réseau de centres de collecte ou autres marchés d'importance qui peuvent être connectés, afin d'encourager les échanges commerciaux intra et inter-régionaux (Geslin, 1996 n°242).

CONCLUSION

Ce rapport a permis de mettre en évidence que des pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont une production moderne de volailles participant activement et principalement à l'essor de l'aviculture.

Le cas de la Guinée est particulier : elle se caractérise par l'existence de 2 types de production, complémentaires sur les produits qu'ils fournissent au marché.

Toutefois, ces états sont de grands consommateurs de produits avicoles et l'insuffisance de leur production est palliée par leurs importations en provenance du Burkina Faso et du Mali, considérés comme producteurs. L'aviculture de ces derniers est majoritairement de type traditionnel.

Les produits avicoles mis sur le marché sont en grande majorité des poules et des poulets, des pintades et des oeufs (poules et pintades). Je tiens à faire remarquer que dans mes différentes lectures, les autres volailles telles que les canards, n'ont été que très rarement citées.

Concernant la pintade, sa production est rencontrée principalement au Burkina Faso et au Mali, où elle est destinée aux exportations vers la Côte d'Ivoire. Je pense que, de par sa rusticité, son appréciation par les consommateurs et l'état embryonnaire de sa production, la pintade est un produit ayant un avenir en Afrique de l'Ouest.

La commercialisation des volailles s'effectue principalement par le circuit "vif", cela pour des raisons religieuses et sanitaires. Les débouchés des produits de l'aviculture moderne sont constitués par les centres urbains et l'importance de ceux-ci, du fait de l'urbanisation, ne sera que croissante. Mais les problèmes sont nombreux et concerne :

- la collecte,
- le stockage,
- la distribution,
- la variation saisonnière des prix,
- la multitude des intermédiaires,
- les infrastructures (moyens de transport, abattoirs, installations frigorifiques...).

Les efforts doivent aussi porter sur :

- la formation et la technicité des éleveurs,
- la responsabilité des éleveurs,
- l'état sanitaire du cheptel,
- l'alimentation,
- le crédit,
- l'organisation des aviculteurs,
- l'approvisionnement en intrants (concentrés, produits vétérinaires...).

Les pays de la zone peuvent néanmoins se réjouir de la prise de conscience par l'Europe, de la concurrence déloyale que représentait l'écoulement de ses produits bas de gamme sur leurs filières avicoles.

Il faut aussi noter que la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994, a permis un rééquilibrage des forces en présence mais aussi un regain de compétitivité de la filière traditionnelle sur la filière moderne du fait du doublement du prix des intrants, énormément utilisés par cette dernière.

Toutefois, si l'Europe réduit ses subventions à l'exportations et donc ces dernières, ce

n'est pas le cas des Etats-Unis qui semblent vouloir imposer leur suprématie sur le continent africain, en inondant le marché, non pas de produits similaires à ceux des européens (croupions, ailes) mais avec des produits de meilleure qualité (cuisses).

Si les états africains se sont beaucoup investis pour permettre l'essor de leur production avicole, leur objectif actuel est de se désengager de celle-ci et de professionnaliser l'aviculture. L'implication des éleveurs diminuerait alors la fragilité des exploitations (voir les problèmes ci-dessus), régulariserait la production donc les prix et donnerait un poids politique aux aviculteurs.

Les problèmes sont nombreux, mais les marges de progrès à tous les niveaux de la filière sont importants et l'aviculture africaine ne peut que croître. Toutefois, ce développement ne se fera qu'avec l'essor de la culture de céréales, prédominantes dans la ration alimentaire des volailles. A ceci, il faut ajouter le développement de la production de poussins, de matériel de production et l'amélioration de l'approvisionnement en intrants vétérinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Actualités, 1996. Afrique Agriculture n°241, octobre 1996 : 10.

ADAMA (D.K.), 1990. L'aviculture en Côte d'Ivoire. Situation actuelle et contribution à l'étude des conditions de production de l'oeuf de consommation. Thèse vétérinaire, école vétérinaire de Nantes, France, 120p.

Atelier sur le développement de la pintade en régions sèches africaines, 1992. Volume 1 Compte Rendu. Volume 2 Rapports nationaux. 10 octobre-19 octobre 1992. Ouagadougou, Burkina Faso: 125 p.

BAILHACHE (R.), BONVALLET (J.P.), POCHET(H.), TYC (J.), 1983. Rapport de la mission de diagnostic et d'identification de projets dans le secteur de l'élevage en Haute-Volta (4 au 26 janvier 1983). CCCE, Paris, France, 408 p.

BARRIER (C.), BELLOT (J-M.), SARNIGUET (J.), THOMAS (P.), 1994. La relance du secteur élevage dans les pays de la zone franc après la dévaluation. Rapport. Caisse Française de Développement, Paris : 107p.

BEBAY (C.E.), 1995. Les conséquences de la dévaluation du FCFA sur la filière de la viande en Afrique. Synthèse bibliographique (DESS Productions Animales en Régions Chaudes). CIRAD-EMVT, Maisons-Alfort, France : 32 p.

GESLIN (J-D.), 1996. Commerce des viandes et du bétail. Un grand projet de couloir soudano-guinéen en quête de financements. Dossier élevage. Afrique Agriculture n°242, novembre : 19-22, 25-26.

GESLIN (J.D.), 1996. Aviculture : un meilleur accès au crédit pourrait susciter un véritable décollage de la filière. Dossier spécial Côte d'Ivoire. Afrique agriculture n°243, décembre : 71-72.

GUERIN (H.), CAMARA (K.), DIALLO (M.M.), BALDE (M.S.), 1995. Appui à la programmation des recherches de l'IRAG en systèmes d'élevagebovin agropastoraux dans le cadre du dispositif guinéen de recherche-développement en productions animales. CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, France, 32 p.

GUERIN (H.), 1993. Le développement des élevages des porcs et des volailles, conséquences pour les activités du CIRAD-EMVT. Journées scientifiques, CIRAD-EMVT, 30-31 août 1993, 13 p.

GUINEE, 1992. Organisation de la filière avicole guinéenne. Deuxièmes journées nationales de l'aviculture. Ministère de l'agriculture et des ressources animales. Direction nationale de l'élevage, 1992 : 72 p.

HALAJKANN (M.), 1996. La mélagriculture, une spéculation rentable. Burkina Faso. Dossier élevage. Afrique Agriculture n°234, février : 41-44

HALAJKANN (M.) ; BOUTTIER (N.), 1996. Prodec au Sénégal : professionnaliser les aviculteurs en améliorant leurs performances. Afrique Agriculture n°234, février : 45-46.

KERKEB (A.), 1991. Caractérisation de l'élevage intensif du poulet de chair en régions tropicales d'Afrique. Mémoire (DESS Productions Animales en Régions Chaudes). CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, France.

LABEY (A.), 1996. Concertation euro-africaine. Vers la fin du dumping des viandes ? Conjoncture. Afrique Agriculture n°237, mai : 16.

LAURENT (J.) ; MSELLATI (L.), 1990. Développement de l'aviculture au Sénégal. Etude préparatoire. CIRAD-IEMVT. Maisons-Alfort, France, 133 p.

LETENNEUR (L.), 1994. Projet d'appui au secteur élevage. Programme de développement des animaux villageois au Burkina Faso (rapport provisoire). Mission d'évaluation. CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, France, 99 p.

MALI, 1992. Plan stratégique de la recherche agronomique du Mali. Option de développement pour l'IER. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement. Institut d'Economie Rurale, février 1992. Volume II, document 1.

MATIN (A.), 1993. Projet de présentation au FAC. Projet d'appui par filières aux productions animales en Guinée. CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, France, 37 p.

M'BAYE (A.), 1996. Afrique de l'Ouest et du Centre-UE : plus de cohérence ! Courrier de la planète n°32, janvier-février : 36-37.

N'GUESSAN (R.), 1996. Moins de viande au menu. Côte d'Ivoire. Dossier élevage. Afrique Agriculture n°234, février : 26-27 .

OUATTARA (S.), 1996. Les ailes brisées de l'aviculture burkinabè. Dossier élevage. Afrique Agriculture n°242, novembre , 59-60.

PICARD (M.) ; GUERIN (H.), 1994. Recherches d'accompagnement du projet PRODEC en aviculture. Mission d'appui à la définition et à l'organisation des actions de l'ISRA (République du Sénégal). INRA Nouzilly, CIRAD Maisons-Alfort, France, 63 p.

POUILLES DUPLAIX (M.) ; FEDIDA (D.), 1993. Organisation de la filière avicole semi-intensive en Guinée. CIRAD -EMVT. Maisons-Alfort, France, 108 p.

ROJAT (D.), 1987. Etude de l'élevage dans le développement des zones cotonnières (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali). Notes sur l'aviculture. CIRAD-IEMVT. Maisons-Alfort, France, 5p.

SAMAKE (F.), 1994. Une approche technique de l'aviculture en zone périurbaine de Bamako. Mémoire (DESS Productions Animales en Régions Chaudes). CIRAD-EMVT. Maisons-Alfort, France, 80 p.

SAUNDERS (M.J.), 1984. Aviculture traditionnelle en Haute-Volta. Somme des connaissances actuelles et réflexions autour d'une expérience de développement. Ministère de la Coopération et Ministère du Développement Rural en Haute-Volta.

SMITH (A.J.), 1992. L'élevage de la volaille. ACCT, Techniques agricoles tropicales n°19. Paris, France : volume 2.

SOLAGRAL, 1990. Réseau stratégique alimentaire. Document du groupe élevage. Paris, France.

SONED, 1988. Etude sur les circuits commerciaux du bétail et de la viande. SONED (Société Nouvelle des Etudes de Développement en Afrique). Dakar, Sénégal : 163 p.

VERROT (D.), 1994. Les filières en Afrique de l'ouest : éléments de réflexion sur les perspectives de développement. SOLAGRAL. Paris, France.

ZOLTY (A.), 1996. Etats des lieux par filière. Dossier développement et formation. Afrique Agriculture n°237, mai : 61-63.

ZOLTY (A.), 1996. Un programme ambitieux pour remodeler les activités de l'élevage. Sénégal. Dossier élevage. Afrique Agriculture n°239, juillet- août : 30, 59-60.

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de la population et de sa structure dans les pays de la zone étudiée
(source FAO 1996)

Burkina Faso					
	1975	1980	1985	1990	1995
Population totale(*1 000)	6202	6957	7878	8988	10319
% urbanisation	6.3	8.5	11.4	17.9	27.2
Population active (*1 000)	NC	3994	4389	4863	5414
dont agricole (%)	NC	92.1	92.2	92.4	92.4
croissance démographique moyenne (%)	2.3	2.4	2.6	2.8	3
Côte d'Ivoire					
	1975	1980	1985	1990	1995
Population totale(*1 000)	6755	8193	9934	11974	14253
% urbanisation	32.1	34.8	37.6	40.4	43.6
Population active (*1 000)	NC	3280	3835	4463	5194
dont agricole (%)	NC	64.8	62.2	59.9	57.1
croissance démographique moyenne (%)	4.5	4.3	4.2	4.1	3.8
Guinée					
	1975	1980	1985	1990	1995
Population totale(*1 000)	4149	4461	4988	5756	6699
% urbanisation	16.3	19.1	22.3	25.2	29.6
Population active (*1 000)	NC	2293	2505	2821	3231
dont agricole (%)	NC	90.9	89.2	87.2	85.2
croissance démographique moyenne (%)	1.2	1.5	2.4	3.1	3.3
Mali					
	1975	1980	1985	1990	1995
Population totale(*1 000)	6169	6863	7915	9212	10795
% urbanisation	16.2	18.5	21	23.8	26.7
Population active (*1 000)	NC	3533	4026	4631	5345
dont agricole (%)	NC	89	87.7	85.8	84.1
croissance démographique moyenne (%)	2.5	2.2	3.1	3.3	3.4
Sénégal					
	1975	1980	1985	1990	1995
Population totale(*1 000)	4806	5538	6375	7327	8312
% urbanisation	34.2	35.9	37.9	39.8	42.2
Population active (*1 000)	NC	2542	2885	3269	3714
dont agricole (%)	NC	79.9	78.5	76.7	742
croissance démographique moyenne (%)	3	3	3	2.9	2.9

Annexe 2 : Caractéristiques de 2 systèmes d'élevage avicole (Verrot, 1994)

	secteur traditionnel	secteur moderne
mode de production	non monétaire : minimisation des capitaux engagés	monétaire, capitalistique
place de la production	production de sécurité alimentaire	production autonome et finalisée
place dans l'exploitation	marginale	centrale
investissements	minimaux	importants
matériels et bâtiments	traditionnel (poulailler), bâtiments de fortune	industriels et semi-industriels
intrants	sous-produits de l'agriculture et de l'alimentation humaine	industriels : emploi d'aliments composés
main d'oeuvre	très faible et non formée : le coût en facteurs humains doit être le plus bas possible, autant en termes de temps de travail que de masse salariale	secteur qui crée des emplois
racés utilisées	souches locales	souches sélectionnées
aspects sanitaires	peu de suivi vétérinaire qui se limite, quand il existe, à des campagnes de vaccination	suivi systématique
coûts de production	très faibles, en principe, mais mal connus	compris entre 475 et 515 francs cfa par kg
commercialisation	informelle et relativement peu intégrée dans des circuits, ventes sur les marchés	existence de circuits de commercialisation
mode de consommation	traditionnel : fêtes, dons, production de sécurité alimentaire, autoconsommation, consommation des oeufs. Consommation rurale.	moderne : hôtels, restaurants, produits de découpe. Consommation urbaine

Source : Solagral

Annexe 3 : Evolution de la production, des importations et des exportations de produits avicoles de la Côte d'Ivoire depuis 1974 (source FAO 1996)

Côte d'Ivoire					
	1974	1984	1989	1994	1995
Effectifs des volailles (millions)	8	19	24	27	27
Viande de volailles produites(1 000 t)	11	30	42	48	48
Production d'oeufs (t)	3150	12200	11694	15986	16068
Importation de viande de volaille (t)	196	666	6197	467	NC
Valeurs des importations de viande de volaille (1 000\$)	299	418	5481	480	NC
Importation d'oeufs (t)	56	41	61	50	NC
Valeur des importations d'oeufs (1 000\$)	137	170	320	210	NC
Exportation de viande de volaille (t)	4	7	0	0	0
Valeur des exportations de viande de volaille (1 000\$)	5	20	0	0	0
Exportation d'oeufs (t)	0	21	6	0	0
Valeur des exportations d'oeufs (1 000\$)	0	40	13	0	0

Annexe 3 (suite) : Evolution de la production, des importations et de la consommation de produits avicoles en Côte d'Ivoire selon Verrot 1994 (unités en tonnes équivalent carcasse). Les données de 1994 correspondent à des estimations de Minagra.

	1975	1980	1985	1990	1991	1994
Production nationale de viande	23 690	35 730	43 190	49 380	51 300	52 419
Production nationale de viande de volaille (pourcentage de la production nationale totale)	9 000 (37,99)	13 270 (37,14)	17 310 (40,13)	18 850 (38,17)	19 589 (38,18)	22 818 (43,53)
Part de la Production moderne (%)	22,22	36,70	45,41	43,13	44,07	37,12
Croissance annuelle moyenne de la production (% par an)		9,5	6,1	1,8	3,9	5,5
Total des importations	2 850	2 061	2 780	1 742	1 186	
Importations en vif	2 700	1 700	1 720	1 178	1 180	
Importations en mort	150	361	1 060	564	6	
Consommation	11 850	15 331	20 090	20 592	20 775	
Production d'oeufs (tonnes)	4 000	9 110	12 980	11550	11 624	15 985

Annexe 4 : Evolution de la production, des importations et des exportations de produits avicoles du Sénégal depuis 1974 (source FAO 1996)

Sénégal	1974	1984	1989	1994	1995
Effectif des volailles (millions)	6	11	15	38	40
Viande de volailles produite (1 000t)	7	16	24	55	58
Production d'oeufs (t)	4 408	8 000	11 900	30 000	31 500
Importation de viande de volaille (t)	10	2	1 649	250	NC
Valeur des importations de viande de volaille (1000\$)	19	6	2 049	470	NC
Importation d'oeufs (t)	0	1	100	250	NC
Valeur des importations d'oeufs (1 000\$)	0	9	88	1 000	NC
Exportation de viande de volaille (t)	10	29	109	15	NC
Valeur des exportations de viande de volaille (1000\$)	18	37	195	10	NC
Exportation d'oeufs (t)	70	14	27	0	NC
Valeur des exportations d'oeufs (1 000\$)	136	46	39	0	NC

Annexe 5 : Evolution de la production, des importations et des exportations de produits avicoles du Burkina Faso depuis 1974 (source FAO 1996)

Burkina Faso	1974	1984	1989	1994	1995
Effectifs des volailles (millions)	10	14	17	19	19
Viande de volailles produite (1 000t)	7	11	18	20	20
Production d'oeufs (t)	5 130	11 900	15 050	16 500	16 500
Importation de viande de volaille (t)	0	0	0	0	0
Valeur des importations de viande de volaille (1 000\$)	0	0	0	0	0
Importation d'oeufs (t)	0	13	0	0	0
Valeur des importations d'oeufs (1 000\$)	0	21	0	0	0
Exportation de viande de volailles (t)	4	0	0	0	0
Valeur des exportations de viande de volaille (1 000\$)	4	0	0	0	0
Exportation d'oeufs (t)	0	0	0	0	0
Valeur des exportations d'oeufs (1 000\$)	0	0	0	0	0

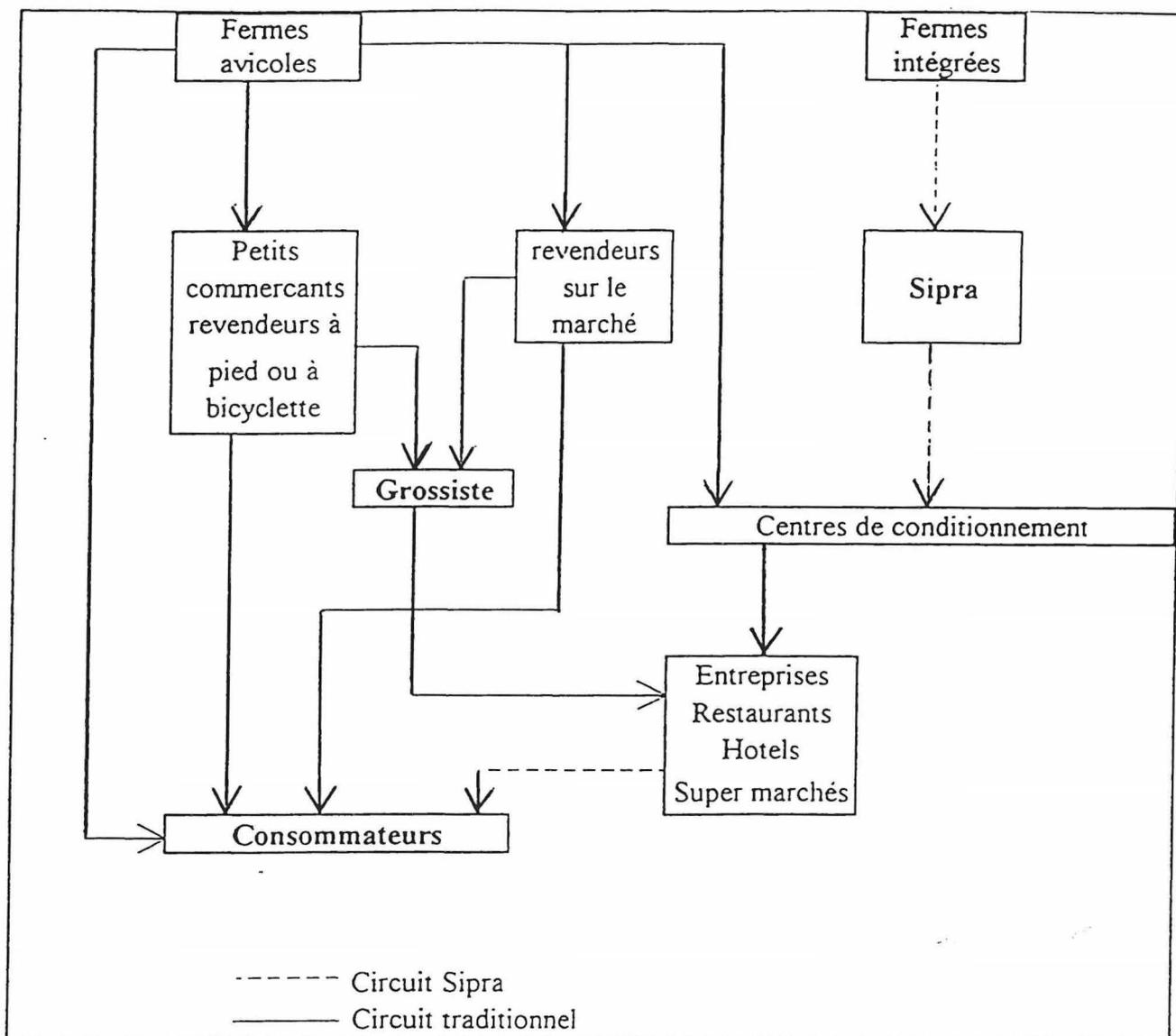
Annexe 6 : Evolution de la production, des importations et des exportations de produits avicoles au Mali depuis 1974 (source FAO 1996)

Mali				
	1974	1984	1989	1994
Effectif des volailles (millions)	12	18	22	23
Viande de volailles produite (1 000t)	11	17	23	25
Production d'oeufs (t)	6 660	9 450	11 880	11 880
Importation de viande de volaille (t)	0	18	0	0
Valeur des importations de viande de volaille (1 000\$)	0	16	0	0
Importation d'oeufs (t)	1	0	0	0
Valeurs des importations d'oeufs (1 000\$)	2	0	0	0

Annexe 7 : Evolution de la production, des importations et des exportations de produits avicoles en Guinée depuis 1974 (source FAO 1996)

Guinée				
	1974	1984	1989	1994
Effectif des volailles (millions)	5	10	13	14
Viande de volailles produite (1 000t)	5	14	18	18
Production d' oeufs (t)	4 910	10 710	13 860	14 490
Importation de viande de volaille (t)	0	50	500	2 300
Valeur des importations de viande de volailles (1 000\$)	0	75	550	1 600

Annexe 8 : Circuit de commercialisation des oeufs de consommation en Côte d'Ivoire (Verrot, 1994)



Annexe 9 : Circuit de commercialisation de la viande de volaille en Côte d'Ivoire (Verrot, 1994)

